REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les Jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98. Tél. 1675
Edmonton
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 23. EDMONTON, JEUDI, 13 MARS 1913. FONDE EN 1905.

LA VOIE FERREE EDMONTON-ST-PAUL

LE SECRETAIRE DU C. N. R. ANNONCE QUE LA CONSTRUCTION DE CETTE LIGNE SERA POUSSEE AVEC VIGUEUR

Ce que les autorités de la compagnie pensent de la région traversée à l'Est d'Edmonton.

M. W. H. Moore, secrétaire de la Compagnie du Canadian Northern Railway, était à Edmonton cette semaine, dans le but de préparer de concert avec M. Brown, surintendant général pour l'Ouest, le programme de construction de 1913 des diverses voies ferrées de la compagnie.

Interrogé sur les travaux de la ligne Edmonton-St-Paul, Alta, M. Moore nous a fait les intéressantes et catégoriques déclarations suivantes:

"NOUS ALLONS REPRENDRE INCESSAMMENT LA CONSTRUCTION DE CETTE VOIE FERREE ET NOUS ALLONS EN POUSSER LES TRAVAUX AVEC VIGUEUR JUSQU'A CE QUE LES GROS FROIDS DE L'HIVER PROCHAIN NOUS ARRETENT.

"LA LIGNE EDMONTON-ST-PAUL DESSERT UNE SPLENDIDE REGION DEJA TRES PEUPLEE ET QUI PASSE A BON DROIT POUR L'UN DES MEILLEURS DISTRICTS AGRICOLES DE L'ALBERTA; ET NOUS SOMMES DESIREUX DE LUI DONNER DES FACILITES DE COMMUNICATION LE PLUS TOT POSSIBLE.

"NOUS SAVONS QUE LES FERMIERS DE CETTE REGION NOUS ATTENDENT IMPATIEMMENT; NOUS APPRECIONS A SA JUSTE VALEUR L'IMPORTANCE DE CE FAIT ET NOUS VOULONS LEUR DONNER SATISFACTION SANS LE MOINDRE DELAI."

Nous croyons que nos amis de la région de St-Paul, si vivement intéressés par l'établissement d'une voie ferrée, accueilleront avec faveur cette énergique déclaration. D'autre part nous savons que leur député, l'hon. P. Ed. Lessard n'épargne actuellement aucun effort pour que la compagnie du C. N. R. fasse entrer la construction de la voie ferrée Edmonton-St-Paul au premier rang de son programme pour 1913.

Il semble donc bien qu'un service de trains réguliers sur la nouvelle voie n'est plus qu'une question de quelques mois.

LE C. N. R. POUSSE SES TRAVAUX

La Compagnie du Canadian Northern Railway pousse activement les travaux de construction de ses voies ferrées à l'ouest et au nord-ouest d'Edmonton. Sur la ligne transcontinentale il y a plus de 1000 hommes au travail; le talus atteint depuis quelques jours le point culminant du col de la Tête Jaune.

Quatre cents charpentiers sont occupés à établir les ponts de bois; il y a également de nombreux ouvriers occupés à la construction du grand pont de fer sur la rivière McLeod.

Sur la ligne de la rivière La Paix, à l'ouest d'Onoway, on pose les rails à raison d'un mille et demi par jour.

Sur la ligne menant aux houillères du Brazeau on constate également une grande activité. Cette ligne est terminée jusqu'à Rocky Mountain House, au pied des Montagnes Rocheuses; à cet endroit le C. P. R. et le C. N. R. construisent un immense pont commun sur la rivière Saskatchewan.

LE DEBAT SUR LA MARINE CONTINUE

Ottawa, 11 — Le débat sur la loi de contribution à la marine britannique a repris hier et l'on croit qu'il continuera pendant toute la semaine sans ajournement, de même que la semaine dernière.

La séance de la semaine dernière a duré plus de 109 heures, c'est la première fois depuis 17 ans que ce fait se produit.

Le gouvernement ne semble pas décidé à prendre des mesures pour ajourner le débat.

Un nombre considérable de faux billets de banque de $5 et $10 ont été mis en circulation à Toronto.

LE CATHOLICISME AU CANADA

LE RECENSEMENT FEDERAL DEMONTRE QUE LE CATHOLICISME PREDOMINE AU CANADA.

Soixante-dix-neuf religions diverses pour sept millions d'habitants!

Le bureau fédéral des statistiques vient de publier un intéressant bulletin faisant connaître les dénominations religieuses existant au Canada et donnant le nombre des fidèles de chacune de ces religions.

Les différentes sectes religieuses dont il existe des adeptes au Canada sont au nombre de 79; en voici la liste fort originale:

Adventistes; Agnostiques; Anglicans; Apostles; Arméniens; Baptistes; Croyants; Chrétiens de la Bible; Etudiants de la Bible; Frères Boudhistes; Calvinistes; Carmélites; Catholiques apostoliques; Christade Ghiens; Christiana; Frères Chrétiens; Eglise du Christ; Science chrétienne; Travailleurs chrétiens; Eglise chrétienne; Eglise de Dieu; Confuciens; Congrégationalistes; Covenanters; Déistes; Disciples; Dissidents; Doukhobors; Evangélistes; Frienda; Gens de l'Evangile; Eglise libre; Eglise grecque; Holy Rollers; Hornerites; Indépendants; Juifs; Luthériens; Marshallites; Mennonites; Méthodistes; Dawnites millénaires; Mission; Non-sectaires; Pagans; Penticostal; Frères de Plymouth; Presbytériens; Protestants; Eglise Réformée; Catholiques romains; Saints; Saints de Dieu; Armée du Salut; Shintos; Hindous; Socialistes croyants; Spiritualistes; Théosophistes; Undénominationalistes; Unistes, Unitariens; Frères unis; Unis librement; Universalistes; Eglise Welsh; Zionistes.

Au cours du recensement de 1911, 7,174,153 personnes ont déclaré pratiquer l'une des religions énumérées ci-dessus; 32,490 personnes ont déclaré ne professer aucune religion.

Ce qui est consolant de constater c'est que la religion catholique romaine est celle qui, au Canada, compte le plus de fidèles: 2,833,041.

Les presbytériens viennent ensuite au nombre de 1,115,324; puis les méthodistes: 1,079,892; les Anglicans: 1,043,017; les Baptistes: 382,666; les Luthériens: 229,864; les catholiques grecs: 88,507, etc.

Voici comment se répartit au point de vue religieux la population de l'Ouest:

Catholiques romains

Manitoba	73,994
Alberta	62,193
Saskatchewan	90,092
Colombie	58,397

Méthodistes

Manitoba	65,897
Alberta	61,844
Saskatchewan	70,325
Colombie	52,132

Presbytériens

Manitoba	103,621
Alberta	62,351
Saskatchewan	96,564
Colombie	82.125

Anglicans

Manitoba	86,578
Alberta	55,628
Saskatchewan	75,342
Colombie	100,592

LES NATIONS "DEMOBILISENT"

Londres, 12 — L'Autriche et la Russie ont résolu de renvoyer dans leurs foyers les réservistes qui avaient été mobilisés et envoyés à la frontière il y a quelques semaines.

Les bourses européennes avaient été très affectées par ces menaces de guerre; on croit qu'après la démobilisation les affaires reprendront un cours normal.

Les alliés des Balkans et la Turquie ont accepté la médiation des puissances et la paix sera rétablie prochainement. On croit toutefois que celle-ci sera suivie par une guerre civile en Turquie, car le parti Jeune Turc s'agite beaucoup actuellement.

On craint également que de graves différends éclatent entre les Etats des Balkans lorsqu'il s'agira de procéder au partage des territoires repris à la Turquie.

LA "SESSION DES FERMIERS"

PLUSIEURS LOIS IMPORTANTES POUR LES FERMIERS SONT PRESENTEES A LA CHAMBRE D'ALBERTA.

Intéressants détails sur le fonctionnement de la Compagnie des Elévateurs.

Lors de l'ouverture de la session parlementaire d'Alberta nous annoncions que celle-ci serait marquée par l'introduction de lois importantes pour la population rurale et nous citions à l'appui de cet avancé le bill des Elévateurs, celui des sociétés coopératives, ceux des écoles rurales primaires supérieures, des contrats de ventes des outils agricoles, de la législation directe, etc.

Ces projets de lois ont été lus pour la première fois la semaine dernière et lundi ils ont été déposés sur le bureau de la Chambre pour les fins de discussion.

* * *

On a remarqué justement que le fait marquant de la session dernière avait été l'introduction, par le gouvernement Sifton, du programme de construction des voies ferrées. Cette année on s'occupera spécialement des fermiers; les sessions de 1912 et 1913 compteront donc comme les plus importantes depuis la création du parlement provincial puisqu'il est généralement reconnu que le développement agricole et la construction des chemins de fer constituent les deux problèmes capitaux de l'Alberta, comme de toutes les régions nouvelles.

Pour la rédaction des projets de loi concernant la population rurale les membres du gouvernement ont requis la collaboration du comité législatif de l'Association des "Fermiers Unis" d'Alberta qui représente la grande majorité des agriculteurs de la province. Les intérêts de ces derniers ont donc été largement respectés.

* * *

Nous avons eu déjà l'occasion de parler du bill des Elévateurs co-opératifs. On sait que ce bill prévoit la formation d'une compagnie provinciale qui aura pour but de construire, de réparer, de transformer et d'exploiter des élévateurs dans toute l'étendue du territoire d'Alberta. Le capital de la compagnie sera souscrit de la façon suivante: 85 pour cent seront prêtés par le gouvernement; 15 pour cent seront fourni par les fermiers qui auront le contrôle de la compagnie. Le capital avancé, à 5 pour cent, par la province, sera remboursable en vingt paiements annuels dont le premier sera effectué le 31 août de la deuxième année après le versement du prêt. Comme garantie la province prendra une première hypothèque sur les élévateurs possédés par la compagnie.

Les directeurs provisoires de la compagnie seront: MM. W. J. Tregillus, président des "Fermiers Unis" d'Alberta, Edward Fream, de Calgary, Joseph Quinsey, W. S. Henry, Rice Sheppard, E. Carswell et P. P. Woodbridge. Le capital de la compagnie, qui pourra être augmenté, sera constitué par des actions de soixante dollars chaque, qui ne pourront être détenus que par des fermiers d'Alberta; aucun actionnaire ne pourra détenir plus de vingt actions.

Cette compagnie coopérative sera formée d'associations locales constitués dans tous les endroits où des fermiers se trouveront en nombre suffisant pour obtenir la construction ou le maintien d'un élévateur. La compagnie ne pourra commencer ses opérations que lorsque vingt associations locales auront été constituées.

La compagnie aura les pouvoirs les plus étendus pour acheter et vendre les objets nécessaires à la production, etc.

La compagnie sera contrainte d'établir un élévateur dans tous les endroits où six mille acres en culture seront tributaires de tel élévateur. Si la demande d'un élévateur est faite avant le 1er avril, il devra être prêt à accepter le grain à l'époque de la récolte, la même année.

Vingt pour cent du capital nécessaire pour la construction d'un élévateur devront être souscrits par les cultivateurs de la localité avant que l'élévateur demandé soit construit.

Les directeurs de la compagnie tiendront une assemblée générale dès que la loi, ayant été votée, sera mise en force.

Lorsque les frais auront été payés chaque année sur les revenus de la compagnie, un dividende qui ne pourra être supérieur à 8 pour cent, sera versé aux actionnaires.

On se rend compte de la simplicité du mécanisme de cette compagnie coopérative dont on attend les résultats les plus satisfaisants pour l'avantage des producteurs de grains.

* * *

Les contrats de vente d'outils aratoires

On sait que l'annonce d'une loi réglementant les contrats de vente des outils aratoires a soulevé les protestations des représentants des compagnies de machineries établies dans l'Ouest.

Le bill présenté par l'hon. Duncan Marshall, prévoit que tous les contrats de vente signés par les fermiers, à la requête des compagnies vendant des outils, pourront être frappés d'invalidité par les tribunaux si ces derniers jugent que lesdits contrats sont au détriment des fermiers.

Mardi une dégation importante des représentants des compagnies, venus de tous les points de la province, s'est rendue auprès du premier ministre pour lui remettre une protestation.

On ne croit pas que cette démarche change quoi que ce soit à la loi.

* * *

Les bills dont nous parlons ci-dessus ont subi, mardi, leur deuxième lecture à la Chambre, sans que l'opposition soulevât un débat un peu vif.

Le gouvernement est déterminé à faire avancer les travaux le plus possible cette semaine et il a été décidé que la Chambre siégerait samedi.

Tous les bills importants sont devant la Chambre maintenant et il semble certain que la session pourra prendre fin avant Pâques.

L'hon. C. W. Cross, absent depuis l'ouverture de la session, a repris sa place en Chambre hier.

Jeudi, demande sera faite à la Chambre d'un crédit supplémentaire de $5,000,000 pour mener à bien certains travaux annoncés dans le discours du Trône; $2,000,000 seront employés pour l'extension du réseau télégraphique.

PENITENCIER AGRICOLE EN ALBERTA

Le Conseil municipal d'Edmonton vient de décider d'établir le premier pénitencier agricole de l'Ouest. Ce pénitencier sera établi au bord de la rivière Saskatchewan, à douze milles à l'ouest de la capitale.

NOUVELLES DIVERSES

Le prochain gouverneur-général

Londres, 11 — Le nom du successeur du duc de Connaught, comme gouverneur-général du Canada sera officiellement annoncé sous peu. Une rumeur persistante tendrait à désigner le comte de Beauchamp comme futur gouverneur-général du Dominion.

Le duc et la duchesse de Connaught partiront d'Halifax le 17 mars. Le duc reviendra dans quelques semaines, mais on ne croit pas que la duchesse l'accompagne.

Désastreux incendie à Edson

Edson, 10 — Samedi dernier un incendie considérable a détruit une importante part du quartier des affaires de la petite ville d'Edson, située sur le G. T. P. à l'Ouest d'Edmonton. Les dégâts s'élèvent à une centaine de milliers de dollars; trois pompiers volontaires ont été grièvement blessés.

L'emprunt allemand échoue

Berlin, 10—L'emprunt de $100,-00.000 lancé par le gouvernement allemand, pour faire face aux engagements financiers créés par l'armement à outrance, a partiellement échoué; $42,500,000 seulement ont été souscrits; c'est le premier échec du genre subit par une grande puissance européenne.

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

LISTE DES BILLS ADOPTES PAR LE PARLEMENT D'ALBERTA DEPUIS L'OUVERTURE DE LA SESSION.

Plusieurs congrégations religieuses obtiennent leur incorporation.

Nous donnons ci-dessous la liste des bills qui ont déjà subi au parlement d'Alberta, leur troisième lecture et qui ont été adoptés par nos députés:

Lois concernant les Soeurs de Notre-Dame de la Charité du Refuge;

Les Fils de Marie-Immaculée;

Les Uursulines de Jésus;

La Compagnie Chinook Railway;

La Compagnie Brulé Lake Railway;

Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron;

L'Ordre de Protection et de Bienfaisance des Elks d'Alberta;

L'hôpital de Lady Minto, à Islay, Alta.

La charte municipale de Calgary;

Les fossés privés;

La Cie Bow River Collieries Railway;

Le Collège des jeunes filles de Red Deer, Alta.

La Cie Edmonton, Stony Plain, Wabanum Ry.;

L'association "Western Porters";

La Compagnie d'assurances Canada Union Security;

La Cie High River and Hudson Bay Ry.;

La Cie Taber Transit;

La Cie Centre Canada Railway;

La Cie des Tramways Limitée;

Le Country Club de Red Deer;

e Club Athabasca;

Le Club St-André de Calgary;

Le Club de Golf de Medicine Hat

Les Chevaliers de Colomb;

Le Club des Musiciens de Calgary;

Le Jockey Club de Calgary;

La ville de Wainwright;

La ville de Nauton;

La ville de Stettler;

La ville de Red Deer;

La charte municipale de Medicine Hat;

La "Dominion Trust Co."

Le Club Opus;

La Corporation grecque ruthène des paroisses et missions catholiques d'Alberta;

Les paroisses et missions catholiques de l'Archidiocèse d'Edmonton.

Le Jockey Club d'Edmonton;

Le Collège de Strathcona.

L'ENTHOUSIASME PATRIOTIQUE EN FRANCE

Paris, 11 — Le rétablissement de la loi fixant le service militaire à trois ans a soulevé l'enthousiasme patriotique de la jeunesse française. Dans tous les bureaux de recrutement de nombreux engagements volontaires dans l'armée ont été contractés par des jeunes gens désireux de servir leur pays.

De toutes les écoles de France le ministre de la guerre a reçu des centaines de lettres d'enfants se déclarant heureux d'être appelés dans l'avenir à servir leur pays pendant trois ans.

Paris, 12—Le premier ministre Briand a introduit hier la loi rétablissant le service de trois ans; le groupe parlementaire socialiste a profité de l'occasion pour se livrer à une manifestation anti-militariste.

Le même soir le peuple de Paris et de toutes les grandes villes de province s'est livré à des manifestations enthousiastes. Jamais encore on n'avait été témoin en France d'un tel mouvement patriotique.

Les journaux allemands se montrent surpris et passablement mécontent du rétablissement du service de trois ans qui leur semble une réponse aux armements de l'Allemagne.

Le réveil patriotique de la France est vivement commenté en Allemagne.

VERS L'OUEST

Toronto, 12 — Mille fermiers d'Ontario sont partis pour l'Ouest aujourd'hui à bord de trois trains spéciaux; tous vont s'établir sur des fermes de l'Alberta et de la Saskatchewan.

LA POLITIQUE ETRANGERE

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE ONT UNE REPERCUSSION SUR LA SITUATION EUROPEENNE.

L'opinion allemande s'émeut vivement de la prompte riposte de la France.

Les journaux ont publié dernièrement cette laconique et très significative dépêche de Berlin:

"Dans un télégramme adressé à l'empereur Guillaume, la Fédération des agriculteurs affirme que les agriculteurs allemands ne re les agriculteurs allemands ne reculeront devant aucun sacrifice pour l'accroissement de la puissance militaire de l'empire."

On peut juger par là de l'accueil fait en Allemagne aux nouveaux et formidables crédits militaires que le gouvernment s'apprête à demander au reichstag. Il n'est pas un Allemand, à quelque classe sociale qu'il appartienne, qui ne soit prêt à accepter non seulement avec docilité, mais avec enthousiasme, les lourdes charges que lui imposent les nécessités de la défense nationale.

Les socialistes eux-mêmes n'osent protester, parce qu'ils sentent qu'il est des heures et de circonstances où l'on ne saurait lutter contre le courant populaire.

Cette unanimité du sentiment allemand à l'égard de l'accroissement de l'armée est d'autant plus remarquable que la situation financière est, pour l'instant, loin d'être florissante. La crise balkanique a, en effet, une répercussion des plus sensibles dans l'industrie allemande. La quasi disparition de l'empire ottoman en Europe, lui cause un sérieux préjudice et l'oblige à se créer de nouveaux clients et de nouveaux débouchés en Orient; or, les Allemands, comme on le sait, ne sont pas des thésauriseurs; leur fortune n'est pas immobilisée dans l'épargne; elle est, en grande partie, engagée dans des entreprises industrielles, commerciales ou agricoles, d'où ils ne peuvent, le plus souvent, la retirer à leur gré.

Aussi bien, il a fallu d'impérieux motifs pour que le gouvernement allemand se décide à demander d'un seul coup plus de 800 millions au pays et pour que celui-ci consente à les lui donner sans allègement.

Ont-ils comme le suggérait, au début de la guerre des Balkans, un général allemand, l'intention de se "rembourser sur la France?" On serait tenté de le croire, lorsqu'on réfléchit aux difficultés presque insurmontables qu'éprouvera l'Allemagne à résister à une pareille saignée financière... Il est vrai que son attitude vis-à-vis de la France, depuis ces derniers mois n'autoriserait guère une telle hypothèse. Elle ne s'est jamais montrée plus pacifique, en effet et plus conciliante, ainsi que l'atteste l'empressement avec lequel elle s'est portée au règlement amiable de l'incident qui s'est produit au Maroc à propos de son protégé, El Guellouli. Il est, toutefois, un proverbe qui dit qu'il n'y a pire eau que celle qui dort.

La France doit, en conséquence, envisager toutes les éventualités. L'effort allemand est un avertissement imprudent de méconnaître la gravité.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre l'opinion allemande s'émeut de la riposte française. Elle est à la fois surprise et déconcertée de ce réveil de la conscience nationale en France; elle le fut également au lendemain d'Agadir. Elle s'étonne, en réalité, que nous ne prenions pas notre parti de la suprématie de la puissance militaire allemande parce qu'elle s'est toujours imaginée qu'elle réussirait par des procédés d'intimidation à imposer peu à peu son hégémonie à la France. Là sont l'intention et le but de la politique des Allemands depuis dix ans, depuis surtout que le général André et M. Pelletan ont passé par les ministères de la guerre et de la marine.

Aussi bien ils ne comprennent pas que l'accroissement de leurs armements ait une répercussion aussi vive en France, et ils s'empressent d'expliquer que ces armements ne sont pas dirigés spécialement contre telle puissance plutôt que telle autre, mais qu'ils sont édictés par les nécessités de l'évolution de la politique internationale, par le déplacement d'équilibre qui résultera des victoires balkaniques.

Il faut noter que certains organes de la presse, comme le "Reichspost" et le "Courrier de la Bourse," reconnaissent que le renforcement de la défense nationale est devenu pour la France une question de vie ou de mort, et que le service de trois ans améliorerait considérablement sa situation militaire. Il reste toutefois à l'Allemagne un dernier espoir dont ses journaux font ingénument l'aveu: c'est que le parlement français refuse de voter le rétablissement du service triennal ou tout au moins qu'il se rallie à un projet transactionnel dont l'effet sera anodin. Il s'agit de savoir si le parlement français justifiera la confiance que lui accorde l'opinion allemande?

LA TEMPERATURE DANS L'OUEST

TOUTE LA REGION DE L'OUEST EST FAVORISEE PAR UNE TEMPERATURE D'UNE REMARQUABLE DOUCEUR.

En Alberta Sud les travaux agricoles ont déjà repris partiellement.

Après un hiver exceptionnellement doux, l'Ouest jouit d'une véritable température printannière depuis quelques jours; et bien qu'il soit probable que les froidures nous ménagent encore un retour offensif, de partout viennent les assurances que la belle saison sera très précoce cette année.

La neige fond rapidement à la campagne laissant à nu les chaumes et les labours de l'an dernier, la glace des rivières et des lacs ne permet plus guère les charrois et il n'est pas jusqu'aux oiseaux migrateurs qui commencent à revenir dans nos campagnes.

Des dépêches provenant du sud de l'Alberta annoncent que les travaux des champs ont déjà été entrepris en divers endroits.

Medicine Hat, 11—Les travaux agricoles sont déjà commencés dans le district. Auprès de Woolchester les fermiers labourent le sol; la température est idéalement printanière depuis deux semaines.

Lethbridge, 11 — Nous avons fréquemment 60 degrés au-dessus de zéro depuis deux semaines, la neige a complètement disparu et les fermiers sont au travail dans les champs.

Nelson, B.C., 11 — Dans la vallée de Pend d'oreille les fraisiers sauvages sont en fleurs; les lacs sont entièrement libres de glace et la navigation a repris depuis quelques jours.

UN OUVRAGE SUR L'OUEST

Le R. P. A. G. Morice, O.M.I., de Winnipeg, vient de publier une nouvelle édition, augmentée d'un supplément, de son "Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest."

C'est un volume de près de quatre cents pages contenant, par ordre alphabétique, les noms et les biographies des Canadiens et Métis français qui se sont particulièrement distingués dans l'Ouest. Le dictionnaire proprement dit est précédé d'une fort intéressante esquisse historique, où l'auteur retrace à grands traits l'histoire des Canadiens-français et des Métis de l'Ouest. Ce livre est fort important. Il est unique en son genre. On peut se le procurer chez l'auteur, à la West Canada Publishing Co., Winnipeg, relié et franco, au prix de $1.50 l'exemplaire, $2.70 pour deux, $3.75 pour trois, $5.00 pour cinq.

Le Père Morice achève sa grande "Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien," laquelle comprendra trois beaux volumes sur excellent papier, avec superbes illustrations. Ce dernier ouvrage pourra être obtenu de l'auteur, relié et franco, pour $5.60 ou $6.60, selon la qualité de la reliure. Il sera en vente tout prochainement.

Le gouverneur du Massachusetts vient de mettre en vigueur un arrêté imposant une amende de $10 aux femmes qui ne protégeront pas par un moyen quelconque la pointe de leurs épingles à chapeau.

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON. ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

Il ne parla guère, pourtant, pendant le déjeuner. Mais un peu plus tard comme il se promenait sur la terrasse en attendant l'heure du départ, il s'arrêta devant Marie-Claire, qui se tenait debout, pensive, sur le seuil du salon.

—Avez-vous entendu? demanda-t-il à brûle-pourpoint. Moi, je viens de faire un calcul.... Les envois de mon père montaient d'ordinaire à quatre mille francs environ... Cette année, même, il a envoyée davantage... Si Dieu lui prête vie, la dette sera, dans cinq ans, allégée de vingt mille francs. Moi, je serai libre, alors de quitter le service... Et au bout de deux ans, si Dieu bénit mes efforts, je gagnerai de l'argent... Et dans dix ou douze ans, j'aurai vu mon nom réhabilité.

Ces paroles d'Elzéar, dites avec un accent où l'on sentait une espérance qui n'osait se préciser causèrent un émoi profond à la jeune fille.

Elle aussi espérait ardemment en l'avenir qui se montrerait peut-être clément à leur amour désintéressé.

* * *

Ce fut durant cette période de calme que se produisit un événement qui allaient changer complètement la vie paisible des hôtes du Château Rose.

L'état de M. de Saint-Meuron s'aggrava subitement, on vint en hâte prévenir Mlle d'Albrègue que le marquis avait demandé à la voir avant de mourir; tante Valérie se rendit à cette dernière volonté de celui qui était la cause indirecte de sa vie morne et sacrifiée.

Lorsque M. de Saint-Meuron eut rendu le dernier soupir, elle était rentrée, brisée, au Château-Rose, si pâle et défaite que Marie-Claire dut la soutenir pour qu'elle gravit l'escalier conduisant à sa chambre. Aussi le soir à l'heure où Elzéar rentrait à la villa la jeune fille, s'empressa-t-elle d'aller au devant de lui.

A la muette interrogation d'Elzéar elle répondit:

—Ne vous tourmentez pas. Ce même soir, tante Valérie a été profondément remuée par la mort de M. de Saint-Meuron... Elle a assisté à ses derniers moments, et elle est revenue si brisée, que je l'ai obligée à s'étendre.

—Il avait donc voulu faire sa paix avec elle? dit Elzéar. Pauvre homme! J'ai eu de la peine à lui pardonner sa sévérité, sa haine pour mon père, et je trouvais dur qu'il eût rejeté avec horreur ce pauvre nom de Marguenave, qui était aussi le sien. Mais je demande sincèrement à Dieu de lui donner le repos qu'il n'a guère connu dans sa vie errante... C'est vous qui, après tout, êtes la cause de cette réconciliation, ajouta-t-il tout à coup.

—Dans toutes les haines, dans toutes les rancunes, il y a des malentendus, dit Marie-Claire. Tante Valérie est sûre que s'il avait pu parler, il lui aurait transmis pour votre père un message de paix.

Valérie, cependant, se leva pour dîner. Elle parla de sa jeunesse, et de celui qui venait de mourir. Une ombre lui demeurait. N'était-il pas mélancolique d'avoir été l'objet d'un tel amour, d'avoir vu cette vie stérilisée, alors qu'elle-même avait été vouée à une si triste solitude?

Elle demanda à Elzéar d'assister aux obsèques de son cousin.

—De tout mon coeur, mais pas en qualité de parent; il me siérait mal de me targuer d'un titre qu'il m'avait dénié...

Ce soir-là était un samedi, et Elzéar devait passer au Château-Rose la journée du lendemain. C'était très doux, ces dimanches. Ils allaient ensemble à la petite chapelle que Marie-Claire ornait chaque semaine des plus jolies de ses fleurs; ils s'agenouillaient ensemble à l'autel, recevant le Pain des forts, qui est la suprême union des âmes, et tout le jour ils se sentaient soulevés au-dessus des tristesses et des immanquables découragements d'une tâche ardue et d'une attente sans limites.

La soirée était déjà avancée lorsque la petite servante, effarée, vint annoncer à Elzéar qu'un matelot de son bord le demandait.

—Pardon, Major, mais c'est une lettre pressée qu'on a apportée pour vous, et comme je venais en permission ici, le commandant en second m'a dit de vous la remettre...

—Merci... Virginie, voulez-vous donner un verre de vin à ce brave homme.

Il rentra dans le salon avec sa lettre.

—Je me suis permis de faire boire le messager, tante Valérie....

—N'es-tu pas chez toi ici? C'était donc pressé, cette lettre? Tu n'es pas rappelé avant demain soir j'espère?

—Non, non, c'est une lettre de la ville... Vous me permettez de l'ouvrir?...

La lettre portait l'en-tête d'une étude de notaire de Toulon. Elle contenait ce qui suit:

"Monsieur,

"Je vous prie de vouloir bien passer à mon étude, lundi matin, pour prendre connaissance d'un codicille que mon regretté client, M. le marquis de Saint-Meuron, a ajouté à son testament en votre faveur.

"Je puis vous dire, dès maintenant, que la somme qui vous revient monte à cent vingt mille francs, comme les legs attribués aux autres cousins de M. de Saint-Meuron. Le reste de sa fortune est destiné à diverses oeuvres.

"Recevez, je vous prie, etc."

La surprise empêcha d'abord Elzéar de se rendre compte du sens de cette lettre. Il la relut, et, encore étourdi, incrédule, il la passa à Mlle d'Albrègue. Elle lut à son tour, pâlit, et, se laissant tomber dans un fauteuil, respira longuement; puis elle tendit sans rien dire la feuille de papier à Marie-Claire.

La jeune fille, elle, poussa un cri et regarda Elzéar. Il avait de nouveau dans les yeux l'expression jeune, radieuse, qu'elle lui avait vue une fois. Mais il n'aurait pas été celui qu'elle avait compris et aimé, l'homme d'une tâche unique, d'un devoir sans défaillance, si, à un tel moment, il avait pu s'occuper de lui-même et de son propre bonheur. Il prit sa tante dans ses bras...

—L'exil fini... Le nom, le cher vieux nom réhabilité...

Valérie se sentait défaillir. C'était trop pour ce coeur fermé; cette joie qui l'inondait soudain, elle ne pouvait la supporter: elle avait d'ailleurs désappris d'être heureuse... Elle avait passé sa vie comme emmurée dans son idée fixe, dans son dévouement silencieux, et comme étrangère à ce qui s'écartait de ce but invariable; mais maintenant, près de voir s'accomplir son rêve presque impossible, elle sentait se dilater son coeur, contracté par une trop longue souffrance, et ce coeur, en s'ouvrant, aspira tout à coup à voir auprès d'elle le bonheur qui n'aurait jamais été son lot. Elle leur tendit les mains.

—Enfin, dit-elle d'un accent profond, vous serez heureux!

Ainsi, elle avait deviné, sans jamais rien dire, leur amour sans espoir! Mais Marie-Claire se pencha et l'embrassa.

—Seulement quand il sera revenu, dit-elle avec douceur.

Et dans leurs rêves de ce soir-là, dans leurs douces causeries, il n'y eut aucun retour personnel. Ils ne parlèrent que de ce pauvre être qui n'avait pu supporter la honte et s'était volontairement xilé pendant de si longues années. Ils cherchaient à se figurer sa surprise, sa joie, sa hâte de revenir. Ils rédigeaient les télégrammes qui devaient lui verser goutte à goutte ce bonheur inattendu, presque trop vif pour être porté seul.

Et Valérie les écoutait comme dans un rêve, essayant, elle aussi, d'imaginer la vie nouvelle qui commencerait, les douceurs de l'amitié qui prendrait la place de l'amour ancien. Elle cherchait à deviner ce que treize ou quatorze années d'exil, de solitude, avaient fait de cet être, qui s'était révélé si faible devant le malheur. Et maintenant que le premier élan de sa joie était calmé, elle sentait la crainte et le mélancolie l'envahir. Elle se rappelait le regard surpris, désappointé, que M. de Saint-Meuron avait jeté sur elle; elle s'efforçait d'accoutumer sa pensée à rencontrer un étranger, presque un vieillard, et à lui apparaître sous les traits d'une vieille femme. Elle redoutait, au fond, de revoir ce fiancé de jadis qui avait dissipé brusquement toutes ses chimères, déçu tous ses rêves, celui qui avait joué l'argent confié comme un dépôt pour payer ses dettes. Cela, c'était l'épine enfoncée dans son coeur. Elle avait pu prodiguer la pitié, l'indulgence; mais de ce jour, l'amour était mort en elle. Cependant, en entendant les paroles enthousiastes d'Elzéar, qui dépeignait à Marie-Claire l'être idéal que son père n'était pas, qui parlait avec attendrissement de son courage, de son énergie, de sa noblesse d'âme, elle constatait avec une douceur mélancolique que non seulement il ignorait les faiblesses de ce père chéri si ardemment, mais qu'elle le lui avait laissé voir et aimer tel qu'elle-même l'avait connu à vingt ans, tel qu'elle l'avait cru elle-même jusqu'à cette catastrophe.

Il allait revenir, et il serait heureux. Dans le pays, le labeur infatigable de Valérie lui avait créé un renom trompeur d'énergie et d'habileté. Alors qu'elle passait pour une femme avare et chagrine, il y avait en sa faveur, à lui, un retour d'opinion, une sympathie universelle qui avait fait oublier ses torts. Et lorsqu'un tribunal l'aurait réhabilité, on lui ferait honneur de la tâche surhumaine qu'achevait maintenant le legs du marquis... Il aurait une vieillesse heureuse, honorée, entre ce fils tendre et enthousiaste et l'aimable fille qui ne demandait qu'à lui faire oublier ses chagrins...

—Et moi, pensa Valérie, je resterai l'avare du Château-Rose, pour aider à l'avenir de ce ménage pauvre...

Tout à coup, elle passa avec impatience la main sur son front, et, se redressant dans son fauteuil, elle reprit possession d'elle-même.

XXXI

Bordeaux, 6 mars.

"Ma chère Marie-Claire, notre Josette est malade. Le docteur ne se prononce pas; il parle de grippe; je veux espérer que ce n'est rien, mais la chère petite t'appelle sans cesse, et je viens te demander, si tu ne redoutes pas une contagion plus ou moins problématique, de répondre au désir de ta soeur, en passant quelques semaines avec nous. Justement Edith et son mari sont à Biarritz, et il n'y aurait de ce côté aucun contact gênant à craindre pour toi.

"Je te rembourserai, naturellement l'argent du voyage.... Je crois que le plaisir de te voir contribuera à rétablir Josette; cette enfant t'aime beaucoup, comme nous toutes, d'ailleurs, et nous avons toujours regretté ton départ qui, je le crains, t'a causé du tort...

"La maladie de ma fille m'a empêchée de t'annoncer la mort de notre oncle Sommérac. Voici déjà un mois qu'il a succombé à une congestion cérébrale. J'ai le regret de te dire qu'il a omis d'inscrire ton nom dans ses dernières dispositions. Il avait toujours blâmé ton éloignement; peut-être, si tu était restée près de nous, se serait-il attaché à toi, puisqu'enfin il était aussi ton parent.

"Mais, ma chère enfant, je tiens à te dire que ce modeste héritage me permettra de te rembourser la petite somme que tu m'as jadis prêtée.

"Réponds-moi par dépêche que tu viens; l'agitation de Josette est préjudiciable à son état.

"Toute ma tendresse, en hâte."

Marie-Claire tend silencieusement la lettre à Mlle d'Albrègue, ne pouvant se décider à la lire tout haut.

—Quelle hypocrite! s'écria Valérie avec indignation. Elle vous a contrainte à quitter sa maison, et elle vous le reproche comme un tort! Et je crains bien qu'elle ne vous ait desservie près de ce vieillard!

—Il ne me connaissait guère, et je n'ai jamais compté sur son héritage, dit Marie-Claire tranquillement.

Mais elle est froissée, elle aussi, de la fausseté de Mme de Solliès.

—Et en outre, c'est une odieuse égoïste, reprend Mlle d'Albrègue du même ton indigné. La grippe est contagieuse, et elle vous expose à un danger.

—Un danger bien minime. Je crois que je n'aurais pas le courage de désappointer Josette; c'est la seule qui m'ait aimée, à sa manière.

—Quoi! vous songez réellement à partir?

—Vraiment, je vous manquerai? demande Marie-Claire, l'embrassant.

Vous le savez bien; vous avez pris mon coeur... Et que dira Elzéar?

—Il est absent, je ne lui manquerai pas, à lui.

—Ne restez pas longtemps à Bordeaux. Je tiens à ce que vous soyez ici pour l'arrivée de M. de Marguenave.

—Oh! oui, oui, j'y serai! Quand pensez-vous qu'il arrive?

Elles avaient vingt fois supputé les dates. Après avoir voulu envoyer un télégramme, Mlle d'Albrègue avait pensé que mieux valait écrire, une surprise brusque pouvant bouleverser trop profondément M. de Marguenave. La lettre devait arriver à Buenos-Ayres dans le courant de février; il ne pourrait peut-être pas prendre le paquebot le plus prochain; il devait avoir des affaires à régler; elle ne l'attendait pas avant la fin de mars.

—Dans un mois, conclut Marie-Claire. Mais c'est à Bordeaux qu'il arrive; après tout, j'y serai peut-être encore. Vous viendrez, chère tante?

Valérie pâlit.

—Non, dit-elle, très calme, je reste au Château-Rose.

—En ce cas, j'espère que je vous y aurai vite rejointe, car vos yeux se fatiguent vite sans moi... Vous savez que Lucile peut écrire certaines lettres très correctement, et qu'elle sera très fière de vous servir de secrétaire. Et puis, je vous le répète, ce ne sera pas long; c'est ici mon vrai home, où j'aspire à rentrer.

—Amenez-moi votre soeur en convalescence, dit Mlle d'Albrègue brusquement.

Marie-Claire resta un instant sans respirer.

—Oh! tante Valérie!... chère, chère tante!... Que vous êtes bonne! Josette sera si contente! Et nous lui ferons du bien! J'ai toujours rêvé de l'avoir à moi, en dehors de son milieu... Combien je vous aime!

—Ne me remerciez pas: je cherche surtout à vous revoir bientôt.'.

Mais pour ce mot-là, Marie-Claire l'embrassa encore plus tendrement.

XXXII

Et une fois encore elle arrive à Bordeaux, et trouve à la gare la vieille Mariette. Mais cette fois, a cuisinière est seule.

—J'ai là une voiture, Mademoiselle... Mle Josette n'est pas mieux, et elle s'agite en vous attendant.

—Mais ce n'est que la grippe?

Mariette soulève ses vieilles épaules.

—Ils donnent les noms qu'ils veulent aux maladies, Mademoiselle; mais c'est une drôle de grippe, qui ressemble à la fièvre typhoïde.

Marie-Claire sent un coup au coeur.

—Est-ce qu'on peut savoir? Mais elle est jeune et forte, et puis vous êtes là, maintenant, et je sais que vous aurez du calme; la pauvre Madame, elle, n'en a guère...

La voiture s'arrête rue de Pessac. Dès que la porte de la maison s'ouvre, une vague et lourde odeur de désinfectants révèle à Marie-Claire que la maladie, quelle qu'elle soit, est contagieuse.

Mme de Solliès est descendue au bruit de la voiture. Elle est pâle, défaite, elle a négligé de friser ses cheveux, et elle porte une robe de chambre fanée.

—Que je suis contente de te voir! Cette enfant est trop gâtée! elle se fait mal à te désirer... Et vraiment j'étais bien seule!

Elle refoule les larmes qui monent à ses yeux et témoignent de on inquiétude.

—Mais vous n'êtes pas tourmentée? Ce n'est que la grippe?

—Oui, oui, certes! Que pourrait-ce être? s'écrie Mme de Solliès presque violemment. Entre ci: tu auras la chambre de Germaine, qui est absente. Cette enfant s'énervait, se figurait des choses absurdes, et n'était pas du tout capable de soigner une malade; aussi l'ai-je contrainte à aller à Arcachon, chez nos amis Daubenas...

Qu'aurait pensé Mlle d'Albrègue? Mme de Solliès éloignait sa fille et trompait Marie-Claire sur la nature du mal. Mais peut-être voulait-elle surtout s'illusionner elle-même. En tout cas Marie-Claire n'avait pas peur, et son coeur l'entraînait trop vivement vers la petite Josette pour qu'elle s'arrêtât à constater cet affreux égoïsme.

—Ecoute, elle appelle... Elle t'a entendue... Mais prends le temps d'ôter ton chapeau... Tu n'es pas fatiguée?

Non, Marie-Claire était déjà dans la chambre qu'elle avait jadis partagée avec sa soeur. Une partie des meubles avaient été enlevés, et il n'y avait plus de tentures. Dans le petit lit de cuivre était étendue une Josette nouvelle, tristement changée, une jeune créature d'une minceur extraordinaire, avec des pommettes empourprées sur un teint terreux, des cheveux nattés, de grands yeux creux, inquiets, agités, qui semblaient chercher à lire sur tous les visages un lugubre secret.

—Oh! Marie-Claire, je suis si malade!

Et, attirant sa soeur à elle, l'enfant se mit à sangloter.

—Mademoiselle, vous vous ferez mal, dit la garde, sortant du cabinet de toilette voisin. Si vous n'êtes pas calme, comment votre soeur pourra-t-elle rester près de vous?

Mais Marie-Claire recoucha la malade avec une tendre autorité, et s'agenouilla près d'elle.

—Tu n'es pas très malade, dit-elle d'une voix calme, presque gaie. Je viens pour t'emmener dès que tu seras mieux... Ma mère te donnera à moi; je t'emmènerai au Château-Rose.

Sur le visage bouleversé de Josette, il y eut une surprise intense, puis une expression de joie.

—Le Château-Rose! murmura-t-elle. Tu m'en apportes la gaieté la couleur.... Le Château-Rose!

Et, gardant serrée la main de sa soeur, elle ferma les yeux, comme pour suivre un rêve.

Mme de Solliès se tenait en arrière du lit. Elle regardait avec angoisse Marie-Claire, comme pour surprendre l'impression que lui produisait la malade.

—Tante Valérie veut jouir de la convalescence de Josette, dit la jeune fille d'un ton encourageant. C'est si joli là-bas! Les jacinthes, les renoncules, les iris seront en fleur, et elle verra nos amandiers tout roses... La bonne brise de la montagne et l'odeur de la pinède auront vite rendu ses forces à Josette.

Elle parlait pour l'enfant qui, les yeux fermés, évoquait ce pays inconnu, qui, brûlée par la fièvre, souriait vaguement aux souffles embaumés de Provence. Marie-Claire resta ainsi, tenant d'une étreinte fraîche la petite main sèche et chaude, jusqu'au moment où la pression nerveuse se relâcha. La respiration de Josette devint plus calme: elle dormait, et, avec des précautions infinies, Marie-Claire se leva et sortit de la chambre avec Mme de Solliès.

—Tu ne la trouves pas très malade? dit la mère, haletante.

—J'espère que non... Dites-moi ce qu'elle a...

Les yeux de Mme de Solliès exprimèrent l'effroi, ses lèvres remuèrent, mais elle ne put répondre.

—Je n'ai pas peur des mots, ma mère, dit Marie-Claire avec douceur, et même si vous m'aviez écrit la vérité, je serais venue à l'appel de Josette.

Mme de Solliès se mit à sangloter tout bas, et embrassa sa belle-fille sans oser parler.

Alors commencèrent des veilles pénibles, avec ces alternatives de mieux et d'aggravation qui caractérisent la maladie dont Josette était atteinte. Mme de Solliès si tendre mère qu'elle fût, était trop déprimée pour soigner sa fille efficacement. La vie de surmenage qu'elle menait depuis si longtemps cette vie mélangée de soucis dévorants et de plaisirs sans relâche, l'avait usée, diminuée. Elle ne savait que pleurer, se lamenter, et ce fut sur Marie-Claire que la Soeur garde-malade s'appuya immédiatement, car elle avait le calme, la douceur, la maîtrise d'elle-même, et l'intelligence, l'intuition des états de Josette. Celle-ci était plus calme quand elle la voyait à ses côtés.

Naturellement, Marie-Claire se garda bien de dire à Mlle d'Albrègue le nom de la maladie avec laquelle elle avait un si dangereux contact; Valérie et Elzéar eussent été mortellement inquiets. Elle écrivait des lettres fréquentes, mais brèves, parlant toujours de la grippe, des exigences de Josette, et annonçant du mieux.

A suivre

Coin Feminin

LE LIVRE

J'ouvre un livre, et c'est comme une voix que j'entends.
Un visage adorable apparait dans les lignes.
Si je lis Rodenbach, je vois nager des cygnes
Sur des canaux et dans la brume aux plis flottants.

Je vois des ciels, des mers, des jardins éclatants,
Par le miraculeux pouvoir de petits signes;
Et j'écoute, égayé, — faveur des plus insignes, —
Une reine me dire un conte du vieux temps.

Avec un livre, on ne craint pas la solitude.
Le livre, c'est l'ami dont on a l'habitude.
Dont la joie est la nôtre et la douleur aussi;

Le miroir où le cœur se regarde lui-même.
Etonné de se voir à nu, triste et saisi
Devant la ressemblance effrayante et suprême!

ALBERT LOZEAU,

("Le Miroir des Jours.")

CHRONIQUE

HIER ET AUJOURD'HUI

Avec une audace charmante, par ces temps de manifestations féministes impopulaires, les femmes hollandaises organisent une exposition qu'elles appellent "La Femme 1813-1913." J'emprunte à M. Louis Chevreuse les détails du projet.

"On verra d'abord une maison bourgeoise hollandaise, d'il y a cent ans; maison bâtie vers la fin du dix-huitième siècle et remise en l'état où elle se trouvait aux environs de 1813. Une grande cuisine, où la famille et les domestiques prenaient leurs repas, et où l'on fabriquait les saucisses, les boudins, voire les chandelles, et puis les emplâtres et les remèdes de bonnes femmes. Il y aura la calandre, où se faisait la lessive, et le séchoir. Et l'on n'oubliera pas non plus que, si les bourgeoises de l'Empire avaient le soin très attentif de la bonne existence matérielle, la musique et la littérature et tous les arts étaient aussi de leur domaine. La maison de 1913 sera ornée des meubles élégants de l'époque et de tous les menus objets et bibelots qui paraient les chambres et les salons. Dans le jardin, qui est un parc délicieux, on élèvera un pavillon pareil à ceux où les grand'mères qui furent jeunes se plaisaient à demeurer, prenant un café succulent, tandis que les maris fumaient avec une sage lenteur de longues pipes de tabac qui venait de loin, qui sentait les pays étranges. Et, pour mettre le comble à une si aimable documentation, les organisatrices de ce passé qui ressuscite ont cherché, ont trouvé, dans les "Cuisinières bourgeoises" de l'époque, de merveilleuses recettes de plats qui sont passés de mode. Et l'on y goûtera; et l'on connaîtra la gourmandise d'autrefois. Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es; les aïeules, nous ne les ignorerons plus. Qui sait si nos contemporaines ne prendront pas là de bonnes idées à ne plus laisser perdre?...

A quelque distance de la vieille maison, il y aura plusieurs maisons modernes, chacune d'elles correspondant aux diverses conditions de la vie actuelle. Et comparez!... On nous montrera, et très complètement, ce que la Hollandaise est devenue, peu à peu, dans l'espace d'un siècle; ce qu'elle est devenue chez elle, dans son intérieur domestique; et puis ce qu'elle est devenue dans les différentes variétés de l'activité féminine, laquelle multiplie sa ferveur et ses ressources. La lessive, la conservation savante des fruits et des fleurs, la couture, le tricot et toute la méticuleuse toilette de la maison, voilà des arts que certes n'a pas oubliés la Hollandaise: elle a gardé les traditions qui se transmettent d'âge en âge. Mais aussi elle s'est faite ouvrière, industrielle, architecte (et ce sont des dames architectes qui bâtiront les maisons modernes de cette exposition); elle s'est faite médecin, propagandiste même: elle revendique des droits politiques, des droits sociaux dont ses arrière-grand'mères n'avaient pas le désir, et pas l'idée. Nous verrons tout cela. Et dans la littérature, dans la science, elle est énergique; elle a du talent: — nous verrons tout cela."

Et je songe à l'obsédante affiche: à la blonde et dodue petite Hollandaise, coiffe endentellée, jupe ample bordée de velours, corsage de drap sombre brodé de couleurs vives qui tentait ma gourmandise d'enfant avec l'offre de sa tasse de cacao fameux: "Goûtez et comparez!..."

MAGALI.

NOUVELLES REGIONALES

LEGAL, ALTA.

Un événement très important a mis toute la population de St Emile de Legal sur pied; il s'agi d'organiser un grand bazar de charité au profit de notre églis encore inachevée malgré les efforts et les sacrifices faits par no catholiques depuis plusieurs années. Il existe actuellement dan notre paroisse, et même au dehors, une rivalité admirable dan ce concours de charité. Les don pleuvent de toutes parts, pauvre et riches se donnent une mai amicale pour faire de ce bazar u succès digne du but tout chrétie qu'on veut atteindre, c'est-à-dire élever à Dieu un temple où il ser adoré et glorifié. L'oeuvre a ét admirablement bien commence déjà ce temple, pour son extérieu est à peu près terminé, mais un dette assez importante nous em pêche de continuer les travaux qu sont encore d'une grande nécessi é pour rendre l'église confortable Voilà ce qui a déterminé le curé e ses paroissiens à organiser un bazar qui donnera à chacun l'occa ion de faire son aumône selon se moyens.

Nous attendons avec grand confiance de tous nos amis, qu doivent être aussi les amis de bonnes oeuvres, un article pou être exposé sur le comptoir de notre bazar et qui portera l'inscription du nom du donateur. Tout article de n'importe quelle valeu sera acceptée avec reconnaissance. Déjà une liste de quatre-vingt quatre bienfaiteurs se lit comm suit: MM. Louis Martin, Wilfri Fortin, chacun un lot au villag d'une valeur de $125; J. Bte Côt Mme J. Bte Côté, chacun une montre en or et une bague en or; Mll Eva Montpelier, $5 en or; Mll Marguerite Poirier, chaîne de co en or; Mlle Demers, un bracele en or; Mme Eugénie Demers, un horloge et un service à thé en ai gent; Mme Donat Bougie, un montre de dame; Mme Julie Ba chand, un couvre-pied; Mme Jea Calage, un coussin, un dindon, un brebis; Mme Jos. Parenteau, u service de vaisselle; Mme A. Rémillard, une couverture de lit; M Jean Calage, une chapelle portative pour saint viatique; M. W Mercier, un mouton; Mme E Baert, un set à thé en argent; Mm E. Pelletier, une corbeille de salon; M. M. Massie, un porte-bijou en or, et une paire de chaussures M. McNeil, Edmonton, une pipe d valeur; Mme Belley, une douillett de lit; Mlle Olnia Jalbert, un chaîne de montre pour dame; Mm Méd. Séguin, deux robes de bébé Mme Lamarre, une grande poupée; Mme P. Provost, une épinglette en or; Mme Larose, une robe de bébé; Mme Jean Baert, un lampe de salon; Mme Geo. Brisson, une garniture en dentelle Mme Chs. Desjardins, un album Mme T. St-Arnault, une fourchette et une cuillère en argent; M Télesphore St-Arnaudt, trois paires de chaussures et six chemises Mme Sauvé, un coussin en soie Mme M. Séguin, un coussin; Mme J. B. Lamarche, une lampe de salon; Mlle Marie Leclerc, un violon; Mme Girard, une couverture de lit; Mme W. Fortin, une couverture de lit; M. Aug. Tieulié, un cadran musical; Mme Jos. de Champlain, un porte-bonheur et une robe de nuit en broderie; M Jean Boisvert, un arrache-patates; M. Paul Regimbald, un coussin; Victor Regimbald, insignes pour 1ère communion; Mme A. Lavoie, taies d'oreillers; Mme St-Laurent, un tablier; M. Ouellette, un couvre-pied; M. Delphis Coulombe, un crucifix en celluloïde; M. Elie Girard, une paire de chaussures; M. Varin, St-Albert, deux épinglettes; M. Mauchle, St-Albert, une corbeille en argent; M. Dennis, St-Albert, un rasoir "Safety"; Mme Toupin, St-Albert, pot et salières; M. Lachambre, St-Albert, trois dessus-coussins; Mme Bourassa, St-Albert, un centre de table; Mme Darimond, St-Albert, un centre de table; Mme Giroux, St-Albert, une robe de bébé; Mme Joyal, St-Albert, un cadran; Mlle Léonard, un bain en soie pour bébés; M. Fleury Perron, St-Albert, une lampe de salon.

Et de Morinville nous avons le plaisir d'accuser réception des objets suivants: M. H. Desnoyers, une lampe de salon; M. Hergott, un service à limonade; M. H. Boissonnault, un service à limonade; M. J. N. Côté, une magnifique nontre d'homme en or; M. Chs. Angers, une sacoche en argent allemand; M. Forget, maire de Moinville, une épinglette en or et leux bonbonnières; M. Pausé, $1; et M. Beaudin, une boite de tabac.

De Morinville retournons à St-Emile et nous allons constater vec plaisir que pendant notre petit voyage à Edmonton, St-Albert t Morinville, il est survenu de iouveaux bienfaiteurs dont les ioms suivent:

M. Joseph St-Martin, un mouon d'un an; Mme Joseph St-Marin, un dindon de 30 livres; Mme Marie Bordeleau, une robe de nuit n broderie et une poupée; M. agné, une nappe de table et 12 erviettes; Mlle Cécile Coulombe, n bracelet avec porte-bracelet en oie; Mlle Trudel, un coussin en oie; Mme Alp. Lamarche, un caaret en argent; M. Emile Casaant, une caisse de tomates; Mme Odilon Casavant, un cochon d'un n; M. Philippe Proulx, $5 en arent; Wilfrid Proulx, une paire de ants de boxe; M. Ls. L'Abbé, un ochon; M. Télesphore L'Abbé, six oqs gras; Mlle Eva Montpelier, eux bouquets d'autel, mouchoir n soie et peinture; Mlle Olina albert, un jupon de soie moirée; t plusieurs autres objets s'anoncent encore.

Malgré cette générosité toute vidente il nous manque encore ne centaine d'objets divers pour emplir le cadre de notre organiation et nous serions des plus econnaissants si quelques peronnes charitables venaient enore allonger notre liste de bieniteurs et par là nous aider à ourir un bazar qui sera attrayant et ructueux.

Des actrices d'Edmonton ont ien voulu accepter notre invitaion pour venir donner les plus elles notes d'agrément à la fin de os soirées.

De même MM. les acteurs de Morinville ont eu la gentillesse 'accepter d'emblée la même initation. Un orchestre d'Edmonon jouera très probablement à ouverture du bazar le 30 mars rochain. Un train spécial prenra les passagers d'Edmonton, de t-Albert et de Morinville au jour t à l'heure que nous indiquerons ous peu.

Invitations très cordiales à tous

VERMILION

—La demi-section de M. West, ui est reliée à la ville par le téphone et la première terre près u C. N. R., en partant du sud, a té vendue à Hicquenson, agent n Angleterre, pour la somme de 32,000, soit 100 piastres l'acre. ncore si cette terre était bien nie, mais elle est terriblement allonnée.

—Spencer Stewart, fermier à 14 illes nord-est de Kittscoty, a été rrêté pour affaires de moeurs, et st passé, la semaine dernière, devant la Cour Criminelle à Edmonon.

—M. F. Barber, juge local à ermilion, vient de résigner ses onctions après trois ans et sept ois de service. Durant ce temps s amendes ont produit $1,446 au rocureur-général à Edmonton; 97 au trésorier de la ville, et $75 u Département des Affaires Indiennes. Tout le monde à Vermion est unanime à reconnaitre que I. Barber a constamment agi avec act et grande justice. Son successeur n'est pas encore connu, nais on croit que ce sera D. J. Berry, agent d'affaires.

—Archibald May, 52 ans, qui a été fermier à Cummings, vient de nourir aux mines de Cardiff.

—La propriété monte tous les jours à Vermilion. Tel lot qu'on pouvait avoir il y a deux et trois ans pour 200 ou 300 piastres, se vend couramment aujourd'hui $1,000 et $1,500. Dans la Main Street le prix monte même jusqu'à $3,000.

—Une conséquence de la politique Borden. — M. Brimacombe, qui tenait, à la satisfaction générale, le Bureau des Terres à Vermilion a été remplacé par M. Mace le 1er janvier.

Il avait aussi le Bureau de Poste. On vient de le lui enlever pour le donner à M. Bell. Et notez qu'il avait consacré à ces offices dans son bloc un local distinct très bien installé et avec des boîtes pour les abonnés. Tout cela n'a rien pesé dans la balance. Ajoutons en terminant que depuis le 1er janvier, M. Brimacombe est maire de Vermilion.

LETTRE D'OTTAWA

"Une coutume du Moyen-Age"

Si M. T. C. Miller, prisonnier d'Etat du Canada, dans la prison de comté à Ottawa, pouvait se procurer les exemplaires des journaux anglais qui contiennent les rapports de l'affaire Maxse et lire leurs commentaires, ses fers lui sembleraient certainement plus légers. Entre le vif désir que, pour maintenir sa dignité, le gouvernement Borden fait paraître de ressusciter une coutume tombée en complète désuétude, entre ce désir et la disposition que montre le gouvernement libéral en Grande-Bretagne à compter sur sa propre dignité, sans cette aide superflue, il y a tout un contraste.

Et cependant il y a un parallèle bien marqué entre les deux causes. M. Maxse a porté des accusations contre le gouvernement britannique et a refusé devant un comité choisi d'indiquer la source de ses renseignements, en invoquant le secret professionnel du journaliste. D'autre part, M. Miller a refusé de donner certains renseignements que lui demandait un comité de scandales, décidé à tout prix à trouver des choses qui lui permettraient de salir les membres de l'ancien gouvernement. Il a prétendu que ces renseignements porteraient préjudice à sa propre cause en justice. Mais ici l'analogie s'arrête.

M. Maxse fut amené à la barre du plus ancien parlement du monde. Il refusa de répondre aux questions qui lui étaient posées et le premier ministre Asquith refusa d'aller plus loin en disant: "Dans ces circonstances et eu égard à la phase où nous sommes de la session et à l'importance qu'il y a à ne procéder dans des affaires de ce genre qu'après mûre délibération, je ne suis pas prêt à assumer la responsabilité de conseiller à la Chambre qu'elle prenne une mesure immédiate." L'affaire fut terminée et M. Maxse s'en alla en toute liberté.

Mais au Parlement canadien les choses se passèrent de façon bien différente. Sir Wilfrid Laurier insista pour qu'on ait au moins les deux jours réguliers d'avis afin qu'on ait le loisir de délibérer, comme le voulait M. Asquith en Angleterre. Le gouvernement refusa et expédia l'affaire à toute vitesse. M. Miller fut appelé à la barre et jeté en prison parce quil refusait de nouveau de répondre tout en assurant à la Chambre que, s'il gardait le secret, ce n'était pas qu'aucun membre du gouvernement ou aucune personnalité attachée au service du gouvernement fût impliqué dans l'affaire. M. Borden n'eut aucune hésitation à se charger de la responsabilité que M. Asquith redoutait, et M. Miller est en prison.

La "Westminster Gazette" dit au sujet de l'affaire Maxse: "Suivant l'ancienne coutume, M. Maxse aurait pu être envoyé à la Tour de l'Horloge ou même à la Tour pour avoir refusé de se conformer à une requête du Comité de la Chambre des Communes. Mais cette pratique est morte et il est douteux que l'on fasse quoi que ce soit. L'opinion générale est qu'un appel à la barre ne fait que srvir de réclame à un témoin récalcitrant et n'a aucune utilité. La réprimande de l'orateur devrait suffire et l'orateur, comme gardien de la Chambre sait ce qu'il faut faire pour la défendre et la peine que mérite le délit."

Ce n'est assurément pas une bonne réclame pour le Canada que de proclamer au monde entier que le gouvernement tory de ce pays revient sans vergogne aux coutumes que l'Angleterre, où ces mêmes coutumes ont pris naissance, déclare tombées en complète désuétude.

Ce n'est pas plus de navires qu'il faut, mais moins de navires

Au sujet de l'offre faite par l'amiral Von Tirpitz au nom de l'Allemagne d'accepter une supériorité navale de 60 pour cent pour la marine britannique, le "Manchester Guardian" dit ce qui suit: "Nous pourrions, sans risque, réduire à quatre les cinq navires du programme dont M. Churchill parlait l'année dernière. Notre prestige y gagnerait autant que notre politique étrangère." Suivant le même argument les $35,000,000 que l'on se propose de donner d'urgence pourraien fort bien être affectés, comme partie intégrale de la flotte impériale. Le plan serait plus sage et mieux accueilli.

L'occasion de M. Pelletier

L'hon. L. P. Pelletier, le collègue nationaliste de M. Borden, semble avoir oublié une ou deux choses qu'il devrait bien nous expliquer s'il lui arrivait de prendre part aux débats futurs sur la question navale. Ces explications seraient sûrement écoutées avec le plus grand intérêt. Ainsi, à la Jeune Lorette, en octobre 1911, lorsqu'il fut réélu par acclamation Ministre des Postes, il dit à des électeurs: "Pour accepter un portefeuille dans ce nouveau gouvernement, je n'ai pas eu à retirer un mot de ce que j'avais dit lorsque je me suis porté candidat pour la première fois. Aujourd'hui que je suis réélu ministre, je me présente devant vous avec les mêmes idées, les mêmes paroles et le même programme qu'autrefois sur cette question — la marine... En un mot, j'étais pour le plébiscite, je suis toujours pour le plébiscite. Cependant si l'on m'offrait quelque chose de mieux il va sans dire que je ne me le refuserais pas."

Mais depuis que le Ministre des Postes est revenu à Ottawa il a trouvé des raison spour changer ses idées, ses paroles et son programme. Evidemment M. Borden a trouvé des arguments si convaincants que M. Pelletier n'est plus en faveur du plébiscite. Il a voté contre le plébiscite et il est probable qu'il continuera.

Les tories dénaturent les faits

Quelques arguments *présentés* par M. R. B. Bennett, le cyclone de Calgary, donnent une bonne idée des subterfuges que les tories comptent employer pour jeter de la poudre aux yeux des gens et faire passer le tribut d'urgence de M. Borden.

M. Bennett: "J'ai écouté pendant des heures mes collègues d'en face se prétendant prêts à faire ceci ou cela pour l'empire britannique. J'ai cherché dans les Statuts de ce pays, mais en vain, pour trouver un effort juste et raisonnable de leur part à convertir ce flux de paroles en quelque chose de substantiel."

M. Bennett n'a donc pas découvert la loi du service naval du 4 mai 1910 que son parti a si vigoureusement combattu? Ni les annonces publiées au Canada en juillet 1910 pour la construction, au Canada, des navires de guerre recommandés par l'Amirauté britannique et pour lesquels la soumission la plus basse était de $11,280,000? N'a-t-il pas non plus remarqué que le gouvernement Laurier a pris à sa charge les bases navales d'Esquimalt et d'Halifax, avec leurs garnisons et leur maintien, leurs chantiers et leurs quais, ceci entrainant une dépense de plus de $1,000,000 par an? Et l'organisation du département du service naval sous l'amiral Kingsmill? Il n'a rien vu de tout cela! Il a vu juste assez pour dénaturer les faits, pour se permettre des sarcasmes à bon marché à l'adresse du Niobé et du Rainbow, construits par l'Amirauté britannique comme croiseurs de 1ère et de 2ème classe et achetés par le Canada simplement comme vaisseaux d'entraînement. Il ne sait pas non plus que le gouvernement tory, à peine en possession du pouvoir, s'est attaché à ruiner toute l'oeuvre des libéraux, à décourager le recrutement et à décrier la marine canadienne naissante. Les choses "substantielles" appellent sans doute plus à l'imagination de M. Bennett.

M. Bennett disait aussi: L'Allemagne est sur le même pied que l'Angleterre dans la construction des dreadnoughts, elle peut les construire aussi rapidement que la Grande-Bretagne et les munir d'équipages presque aussi bons que ceux de la Grande-Bretagne.

Et cependant le premier lord de l'Amirauté britannique a déclaré en plein parlement qu'il ne s'agissait pas de savoir si l'Allemagne pouvait construire des dreadnoughts aussi rapidement que l'Angleterre. En pratique elle ne le peut pas. Et le "Manchester Guardian" du 17 février dernier lisait: "Nous pouvons construire un dreadnought en deux ans, il en faut trois à l'Allemagne. Nos progrès sont donc relativement plus rapides."

En outre, M. Bennett ne paraît pas se préoccuper outre mesure des faits. Il s'est montré fort éloquent en décrivant le péril allemand "Parce que la puissance anglaise est concentrée à un point où elle sera attaquée, au jour du péril dans la mer du Nord. Dans cette heure de péril, que n'ignorent pas les députés qui me font face, dans cette heure terrible du péril, il n'est pas besoin que je l'appelle une urgence, les hommes qui plaisantent et traitent légèrement un mémoire de cette importance, se préoccupent peu des devoirs et des obligations du citoyen."

Et quelques jours après que M. Bennett eut découvert ce "terrible péril, le monde entier retentissait de la déclaration de l'amiral Von Tirpitz qui représente en Allemagne le premier lord de l'Amirauté. L'Allemagne reconnaît formellement la nécessité pour la Grande-Bretagne de maintenir la suprématie britannique et se déclarait prête à acquiescer au programme de M. Churchill d'une supériorité de 60 pour cent sur la flotte allemande. Si l'ambition qu'a M. Bennett d'entrer au parlement de Bristol est un jour satisfaite, il lui faudra appuyer ses déclarations sur de meilleures autorités où il aura encore moins l'importance là-bas qu'à la marine de vieux pots pour laquelle il avait tant de prédilection.

Mais le discours de M. Bennett fut accueilli avec de grands applaudissements par les tories toujours fidèles à leur ancienne coutume: plaindre les faits quand les faits ne sont pas d'accord avec eux.

LE GROUPE FRANCAIS DU MANITOBA

Quelques notes et réflexions relatives au problème de l'immigration française et de la survivance de notre race dans cette province.

Sous ce titre, un de nos compatriotes du Manitoba, qui prend un intérêt très vif au problème de la colonisation française de l'Ouest, M. L. A. Delorme, vient de publier une remarquable étude dont nous sommes heureux de reproduire ci-dessous de larges extraits:

LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA

S'il nous était possible de relire toutes les pages écrites pour prédire le sort du groupe français au Manitoba, nous y verrions, d'un côté, la faiblesse des prévisions humaines, et de l'autre, la confiance en l'admirable vitalité de notre race.

Dès la formation d'une partie "des pays d'en haut" en une province de la confédération canadienne, il ne manquait pas de bonnes gens, préjugées contre les prairies du Nord-Ouest, pour se moquer de l'octroi du gouvernement responsable aux descendants des "coureurs des bois." Plusieurs de nos compatriotes se refusaient à croire que le Canada du vingtième siècle s'étendrait en dehors des limites des provinces maritimes, de Québec et de l'Ontario. D'autres, heureusement, étaient plus optimistes, et entrevoyaient déjà une ère de prospérité dans ces vastes plaines de l'ouest, où se joueront peut-être un jour les destinées de la Nation Canadienne. Ceux-là conseillaient aux nôtres, mais seulement "à ceux qui n'aimaient pas le défrichement des terrains boisés, à ceux qui étaient tentés d'émigrer aux Etats-Unis," d'aller s'établir dans la nouvelle province du Manitoba. Quelques-uns même avaient la noble ambition d'y créer un centre français capable d'assurer l'équilibre que notre race possédait alors dans la confédération, et de conserver l'influence française au parlement fédéral.

Il s'agissait à cette époque de prendre notre part de ce riche patrimoine national, de nous créer une place privilégiée dans cet immense domaine que commençait à envahir l'immigration anglaise.

Grâces au dévouement et à l'activité de Mgr Taché, il se forme dès 1872, plusieurs paroisses françaises dans la vallée de la rivière Rouge. Les premiers colons venant de la province de Québec fondèrent les paroisses de Ste-Agathe et de St-Pierre. Puis vinrent se joindre à eux des familles de la Nouvelle-Angleterre qui s'établirent à Ste-Elisabeth, à St-Pie à St-Joseph, à St-Jean-Baptiste et à La Broquerie. Dans le même temps, il commença à se faire un courant d'immigration de France et de Belgique, qui créa les paroisses de St-Léon, de St-Alphonse et de Bruxelles.

Les quinze années qui suivirent 1872 forment pour l'élément français la période de colonisation la plus importante; la population de langue française atteignait en 1887 la proportion de quinze pour cent par rapport à la population totale du Manitoba. M. Bernier cependant, signalait déjà le besoin de renfort et démontrait que l'immigration de langue française était le seul remède contre le danger qui menaçait les nôtres dans l'augmentation constante de la population anglaise et étrangère. Hélas! l'avenir ne devait pas longtemps ressembler au présent: A peine deux ans plus tard, on bannissait notre langue de la législature et des tribunaux, et on abolissait les écoles de notre foi.

Il est difficile de dire si ces atteintes à notre vie nationale ont ralenti par la suite l'immigration française de la Province de Québec et des Etats-Unis. Toutefois, malgré l'augmentation des autres nationalités, l'élément français formait en 1901 douze pour cent de la population totale du Manitoba, et les chiffres du recensement de cette année-là indiquent que dans cette proportion il n'y avait pas moins de 8,492 habitants nés dans la province de Québec.

Dans la décade suivante, notre force numérique a continué à décroître, puisque sur une population de 455,869, d'après le recensement de 1911, nous ne comptons qu'un peu plus de 36,000 personnes de langue française, soit à peine 8 pour cent de la population totale de la province.

"Nous perdons donc relativement du terrain."

* * *

Il y a des raisons de croire qu'il se prépare actuellement un fort mouvement d'immigration vers le Manitoba venant des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Il n'y a pourtant rien d'étonnant à celà. Notre province comprend au moins vingt-cinq millions d'acres de terre cultivable, dont un quart à peine est en culture. Répartie sur la portion comprise dans les limites de l'ancien Manitoba, la population agricole, qui est de 250,000 habitants, représente une densité moyenne d'environ six personnes par mille carré, tandis que la population capable de s'y installer, en prenant comme base le chiffre normal de 40 personnes par mille carré, dépasserait le nombre d'un million et demi.

Il y a donc de la place, beaucoup de place même, pour une immigration sérieuse et désirable.

Outre les quelque vingt millions d'acres de terrains disponibles pour la culture, il y a aussi dans notre province beaucoup de ressources naturelles à développer. Nous avons des terres forestières importantes; des lacs et des rivières riches en pêcheries; vers le nord, de vastes terrains miniers; du pouvoir électrique minimum de 6,000,000 de forces de chevaux, dont 53,000 seulement sont utilisées. Il faut des bras et les intelligences pour mettre ces ressources en état d'exploitation.

Pour ne parler maintenant que de notre richesse agricole, il est temps, il me semble, d'examiner la part que nous allons, ou du moins que nous devrions prendre dans cette prise du sol, sans nous laisser effrayer par les disproportions actuelles et les chiffres qui indiquent l'étonnante progression des autres races dans cette province où la nôtre était appelée à jouer un rôle important. Pour mieux voir dans l'avenir, il convient de faire d'abord un tableau de notre situation présente.

La population française rurale est à peu près le dixième de la population agricole totale. Il y a 98 municipalités dans le Manitoba; les nôtres sont en majorité dans huit d'elles. Pour les fins de représentation à la législature locale, notre province est divisée en 40 comtés; nous sommes en majorité dans trois seulement; nous formons une minorité de moins de 10 pour cent dans quatre comtés, et une minorité d'un peu plus de 25 pour cent dans trois autres comtés.

Cette population peut être répartie en cinq groupes; celui à l'est de la rivière Rouge, le plus important, comprenant les municipalités de Ritchot, Taché, La Broquerie, Ste-Anne et de Salaberry; celui à l'ouest de la rivière Rouge, s'étendant le long de la ligne du Canadien Nord allant à Cartney, et le long du Pacifique Canadien allant à Souris. Il y a ensuite le groupe qui longe la rivière Assiniboine, comprenant St-Charles, St-François-Xavier, St-Eustache, Elie, Beaudryville et quelques autres endroits de moindre importance; puis un autre groupe au sud du lac Dauphin, comprenant Ste-Rose du Lac, Ste-Amélie, Laurier, Makinac et McCreary; enfin il y a le petit groupe plutôt dispersé, qui se trouve entre les lacs Winnipeg et Manitoba comprenant St-Laurent, St-Ambroise, Vannes, St-Adélard et Inwood.

La question qui se pose naturellement est celle-ci: quel sera le sort de chacun de ces groupes? Les deux premiers sont les plus solidement établis et possèdent une certaine cohésion. Ils seront capables, croyons-nous, de résister à l'assaut des immigrants américains et européens qui vont continuer à venir en nombre de plus en plus grand. L'influence numérique des autres groupes va diminuer, à moins qu'on ne les renforce par de nouvelles recrues. Mais est-il possible de venir en aide à ces groupes? Il y a pourtant l'espace, la terre libre, et celà serait sûrement possible si nous allions chercher des colons.

Il y a encore à prendre des milliers d'acres de terre cultivable à l'ouest de Portage la Prairie, dans les municipalités de Westbourne et Norfolk Nord; il y en a aussi dans les municipalités de Norfolk Sud, de Cypress Nord et Sud, d'Argylle, de Lorne, de Grey et de Dufferin, c'est-à-dire, dans le centre même de la moitié sud du Manitoba. La terre est là, attendant le colon; elle est achetable au prix modique de $15.00 l'acre, un prix profitable pour tout cultivateur laborieux. Nous pourrions y placer de quatre à cinq mille familles; la population française agricole se trouverait doublée; et, ce qui n'est pas de moindre importance, nous aurions par là réuni deux groupes qui deviendraient une place forte inattaquable dans l'avenir.

L'élément français occuperait alors, presque compact, un territoire de 30 milles de largeur et de 150 milles de longueur, s'étendant du dixième rang est au quinzième rang ouest, et un autre territoire de même étendue, comprenant l'extrémité ouest, du premier et montant vers le nord jusqu'au lac Dauphin. Laissé ensuite à sa force d'expansion, ce centre deviendrait indestructible; nous occuperions une position stratégique dans une province qui est destinée à exercer une grande influence dans la confédération canadienne. De nouvelles paroisses se formeraient, les écoles bilingues se multiplieraient; nous augmenterions nos chances d'affaires et nous renforcerions notre influence nationale; nos relations sociales deviendraient plus faciles et plus agréables.

* * *

Je ne suis pas de ceux qui commencent à désespérer de la survivance du groupe français au Manitoba, mais je suis quand même convaincu qu'il faut faire quelque chose pour l'assurer.

Le besoin du moment n'est pas seulement de défendre nos positions — ce que nous avons toujours fait et faisons encore vaillamment — c'est aussi d'ouvrir de nouvelles tranchées; c'est d'élever des remparts pour relier et protéger nos places fortes. J'affirmais tout à l'heure qu'il y a beaucoup de terre à coloniser, là-même où nous aurions avantage à nous implanter, c'est-à-dire dans la partie la plus centrale du Manitoba.

Il reste à savoir si nous pourrions trouver des colons?

Beaucoup de centres agricoles dans la Saskatchewan et l'Alberta se composent d'Américains qui ont acheté leur ferme à 20, 30 et même 40 piastres l'acre comptant. On estime que cette année près de 175,000 Américains sont venus dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta. Se basant sur les rapports des bureaux d'immigration, des banques et des compagnies de chemins de fer, le "Wall Street Journal" affirme que la moyenne des richesses apportées par chacun s'élève à mille piastres. La plupart de ces gens voulaient améliorer leur situation, et ce sont là des colons capables de se suffire à eux-mêmes. Il y en a pourtant encore un grand nombre, aux Etats-Unis, qui, étant aidés, seraient heureux de venir s'installer sur nos terres, de l'Ouest Canadien.

N'est-il pas permis de croire que nous trouverions dans la province de Québec ces deux classes d'immigrants: ceux qui sont en mesure de se suffire, c'est-à-dire d'acheter des terres "faites," ou d'entreprendre à leurs frais le développement de terres neuves qu'il achèteraient en partie comptant: et ceux qui, ayant moins ou peu de ressources, ne demandent rien de mieux, s'ils sont aidés, que de se déplacer pour améliorer leur sort qui est souvent loin d'être enviable?

Nos compatriotes sont susceptibles de comprendre, comme les Américains, les avantages de l'Ouest au point de vue agricole.

Un employé du gouvernement fédéral au département de l'Agriculture, E. S. Archibald, disait récemment à Winnipeg, en parlant de l'agriculture mixte et variée: "Nous avons une ferme de 200 acres près d'Ottawa qui a produit l'été dernier 1200 tonnes de fourrage, tel que maïs, navets et patates, 200 tonnes de foin, à une moyenne de trois tonnes à l'acre, 1000 minots de grain, à une moyenne de 65 minots à l'acre, sans compter une réserve de 20 acres de pâturage. S'il est possible d'obtenir de si beaux résultats à Ottawa où le sol est sablonneux et rocailleux, il est difficile de concevoir les succès que rapporterait la culture intense dans l'ouest où le sol est si riche."

Il y a une vingtaine de comtés dans Québec qui ne sont pas très avantageux au point de vue de l'agriculture. Chacun de ces comtés a une population d'au delà de 20,000 âmes, comprenant en moyenne plus de 3,000 familles. Au moyen d'une propagande intelligente et bien organisée nous pourrions assurément déplacer un vingtième de ce nombre, soit 150 sur les 3,000 familles de chaque comté, soit encore dans les 20 comtés, 20 fois 150, ou 3,000 familles. En y ajoutant au moins 000 familles qui nous viendraient facilement des autres comtés,

A suivre page 6

LE GROUPE FRANCAIS DU MANITOBA

Suite de la page 5

presque sans effort de recrutement, nous amènerions dans notre province une population de 25,000 habitants, c'est-à-dire le double de notre population agricole de langue française.

Nous n'avons aucune raison de croire qu'il est impossible d'obtenir ce résultat en face de ce que réussissent à faire quelques agents du gouvernement.

L'Etat du Wisconsin seul, d'après un rapport que vient de publier George P. Hall, agent du gouvernement canadien à Milwaukee, aurait en 1912, fourni 5,200 immigrants à l'ouest Canadien. Il est vrai que cet Etat a une superficie de 65,805 milles carrés et une population d'au delà de 2,000,000 d'habitants, mais il ne faut pas oublier que c'est là l'oeuvre d'à peu près un seul homme, qui avait à combattre le travail d'opposition de la "Wisconsin Advancement Association" et du département d'Immigration de cet Etat.

Ces chiffres ne paraissent pas non plus exagérés quand on sait que quelques missionnaires ont réussi à amener en grande partie de la Nouvelle-Angleterre, dans les derniers cinq ans, près de 15,000 Canadiens-français qui se sont établis dans le district de Moose-Jaw, et que des agents d'immigration et des prêtres colonisateurs de la Saskatchewan et de l'Alberta amènent encore tous les ans dans leur province un grand nombre de colons de langue française qui formeront bientôt des centres importants. Il ne s'agit pas de les leur enlever, mais croire qu'il nous est impossible d'en prendre notre part serait attribuer à notre province une infériorité comme champ de colonisation.

"Faudrait-il prétendre que nous ne pouvons faire aussi bien que les autres, avant même d'avoir tenté quelque chose?"

* * *

Le problème de l'immigration française au Manitoba — problème dont la solution devient de plus en plus difficile — doit immédiatement être mis à l'ordre du jou

A ceux qui seraient tentés de croire et de dire que c'est là une entreprise qui devrait être laissée aux gouvernements, ou qu'un projet d'immigration qui est l'affaire d'un groupe d'individus n'est pas "pratiquable," je ferai remarquer que de tels projets sont déjà "pratiqués" par des associations d'hommes comme vous et moi.

La "William Pearson Company, Limited," qui a son siège social à Winnipeg a acquis il y a quelques années plusieurs milliers d'acres de terre dans le nord de la Saskatchewan. Cette compagnie divise ses terres en fermes, les améliore, et les vend à des termes faciles aux colons qui ont un petit capital ou un roulant de fermier, et qui surtout ont les qualités nécessaires pour faire de bons cultivateurs. Elle trouve à peu près tous les colons dont elle a besoin dans les deux Dakota et le Minnesota—son bureau principal de propagande est Minneapolis; là, les agents reçoivent les demandes écrites de ceux qui veulent prendre des terres; au moyen d'un questionnaire très détaillé, on parvient à connaître l'avoir et le savoir-faire de chacun; leur cas est jugé, et on n'accepte comme acheteurs que les plus recommandables.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien fait améliorer dans l'Alberta central des fermes qu'elle aménage d'un stock ou roulant nécessaire pour les exploiter; le tout, d'une valeur de $6,000.00, est vendu non pas aux colons qui ont de la fortune, ou qui sont capables de faire travailler les autres, mais aux colons dont l'habileté et l'amour du travail sont une garantie de succès, et qui ont une famille dont l'ambition est de réussir. A ces colons elle ne demande que $100 comptant sur l'achat et se rembourse de la balance sur une partie de la récolte de chaque année.

Il s'est formé récemment une compagnie de colonisation sous le patronage du duc de Sutherland, qui sera dirigée par des hommes d'affaires Anglo-Canadiens, dont plusieurs de Winnipeg. Ses actionnaires n'exigent qu'un faible intérêt sur leur mise de fonds et consentent à ce que les profits soient utilisés à promouvoir l'établissement de colons anglais au Canada.

Le "Patriote de l'Ouest" annonçait dernièrement la nouvelle de la formation à Duck Lake d'une compagnie de colonisation qui va recruter son monde dans les campagnes de la France.

Après tout, ce problème se réduit à une question d'argent, et peut être résolu par toute organisation disposant de capitaux selon les principes et les règles de prudence admis dans toute entreprise financière. Il y a dans cette province beaucoup d'agents d'immeubles, de marchands et même de cultivateurs qui sont, sans s'en apercevoir, des colonisateurs. Ils achètent un bon jour un quart de section à $12.00 l'acre soit $2,000, payent $400 comptant, font des améliorations pour cinq à six cents piastres, et revendent pour une somme de $3,000; en s'assurant un comptant de quelques cent piastres, ils font en moyenne par transaction du 75 à 100 pour cent. Il est vrai qu'ils n'ont peut-être pas à aller solliciter un acheteur qui, la plupart du temps, est là tout prêt attendant l'occasion de s'établir. Mais, avec du capital, ils pourraient multiplier leurs opérations et trouver au besoin des colons ailleurs sans beaucoup de frais d'annonces ou de recrutement.

Ce qui peut se faire individuellement peut être entrepris, avec encore plus de succès, par une association de personnes qui ont du capital et de l'expérience. Indiquez à une centaine de nos compatriotes un moyen pratique et sûr de faire de bons profits dans l'achat, l'amélioration et la revente de terres en ne choisissant que des districts recommandables dans cette province qui est essentiellement agricole, et vous pouvez être certains que la majorité va approuver le projet et accepter ce genre de placement parce que, à part les rendements, sous forme de profits, ils auront trouvé la meilleure manière d'exercer leur patriotisme et l'occasion de créer une oeuvre véritablement nationale.

Il n'y a pas d'entreprise plus louable et plus pressante que celle qui rendra notre population aussi maîtresse de ses institutions financières que de ses institutions nationales.

Or, s'il se formait maintenant une compagnie disposant d'une somme d'une centaine de mille piastres, capable, grâce aux profits accumulés, de commander dans cinq ans un capital d'un million, il serait alors facile de convertir les fonds de cette association en capital actif pour fonder quelques compagnies industrielles, et quelques corporations financières telles que compagnie de prêts et compagnie d'assurances.

Il serait fort à propos pour notre race de mêler le patriotisme aux affaires, et de montrer aux aux autres nationalités qui nous entourent que nous pouvons tenir une place enviable dans le développement matériel de cette province comme dans le domaine intellectuel.

Nous serions coupables de nous attarder à ne rien faire, car le sort de la race française dans notre province sera bientôt incertain si nous ne prenons aucun moyen pour l'assurer. En minorité parmi tant d'autres races qui s'agitent, marchent de l'avant, s'emparent du sol, contrôlent le commerce, s'imposent en politique, il y a danger pour notre existence comme peuple homogène. En contact journalier avec cette population cosmopolite dont la principale préoccupation est l'accaparement des richesses, nous laissons tarir les sources d'où dérivent nos façons de penser et de sentir, nos goûts intellectuels et notre tempérament propre. En exposant notre langue et notre foi aux atteintes de l'égoïsme moderne et aux séductions du progrès matériel, nous laissons s'effacer en nous l'empreinte originelle. Nous avons déjà laissé entrer dans nos rangs les ennemis, et nous approuvons facilement des renégats, qui s'efforcent d'atténuer les traits de la culture française et de détruire autour de nos foyers et de nos écoles une atmosphère conforme à notre esprit et à nos idées.

Le seul moyen de conserver l'intégrité de notre caractère national dans cette province où nos pères furent les premiers à apporter la civilisation, c'est de lui donner des colons de notre origine. Le Manitoba ne saurait avoir de meilleurs fils que nos frères de la province de Québec et des Etats-Unis.

"Voici l'appel qu'il faut jeter aux quatre coins de notre province: En avant la colonisation française!"

"Le péril allemand n'est qu'une utopie"

L'amiral Von Tirpitz a fait au parlement allemand une déclaration qui était une acceptation formelle, par le gouvernement allemand, de la doctrine de Winston Churchill, à savoir que la suprématie maritime britannique doit être maintenue et reconnue avec une supériorité d'au moins 60 pour cent sur l'Allemagne. Cette déclaration a enfoncé le dernier clou dans le cercueil de l'urgence mort-née Borden. L'Angleterre ne fut pas la seule à applaudir à cette déclaration de l'homme d'Etat allemand, l'Allemagne la reçut également avec bonheur, et, avec l'Allemagne tout l'univers l'accueillit comme un signe avant-coureur d'une paix générale, mettant fin à cette concurrence navale effrénée. Mais voici ce que dit à ce sujet la "Neuvie Freie Presse," grand journal allemand, le jour qui suivit la déclaration de Von Tirpitz. "Le point qu'il importe de considérer au sujet de ce changement dans les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne c'est que la suprématie britannique sur mer doit être reconnue par l'Allemagne aujourd'hui et dans l'avenir. La chimère d'une invasion allemande ne fera plus désormais couler d'encre inutile. On n'a jamais vu dans l'histoire des nations un exemple analogue d'une semblable entente où l'empire allemand s'engage à suivre à une certaine distance la puissance navale britannique. Pourrait-on imaginer une garantie plus sûre des dispositions pacifiques d'un peuple?

La 'Deutch Zeitung' dit dans un article sur cette question: "Les Allemands ont une loi navale fixée pour quelques années à venir, et il est peu probable qu'ils l'augmentent à moins que la tension politique ne se renouvelle. Si cette tension politique ne renait pas, nous n'aurons pas quelques années à attendre pour tomber d'accord sur ce point, que cette concurrence navale effrénée est une pure folie. Nous avons appris l'année dernière qu'il y a plus de bons sens en Europe que les pessimistes ne le supposent.

Mais y a-t-il plus de bons sens dans le gouvernement canadien que les pessimistes ne le supposent? La hâte fébrile que met M. Borden à vouloir à toute force expédier en Angleterre $35,000,000 d'argent emprunté pour augmentr cette concurrence navale effrénée ne le fera sûrement pas croire à l'Angleterre.

La création d'une marine pour surveiller notre propre sphère d'influence, comme le conseillait l'Amirauté britannique et comme le fait actuellement l'Australie, serait une mesure infiniment plus sage, et infiniment plus propre à fortifier l'Empire. Pourquoi provoquer une puissance navale européenne à pousser encore plus loin la concurrence effrénée? Que devons-nous imiter? La folie européenne ou la sagesse européenne? Au peuple canadien de décider.

ST-PIERRE-VILLENEUVE, ALTA

Nous serions heureux de voir un bon forgeron venir s'établir à St-Pierre; il y gagnerait largement sa vie, car le besoin d'un forgeron se fait vivement sentir ici et nos fermiers seraient tous disposés à encourager un bon ouvrier qui consentirait à s'établir parmi eux.

LE DEBAT SUR LA MARINE

Le tribut sera permanent. — M. Borden avoue que son dessein est d'instituer une contribution permanente.

Une surprise nous était réservée pour la fin des débats qui ont suivi la deuxième lecture du bill naval de M. Borden. En s'efforçant de parer les critiques tranchantes de Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, avec sa gaucherie habituelle, avoua bien clairement à la Chambre et au pays — mais sans vouloir le dire — que la contribution qu'il se propose de donner à la Grande-Bretagne ne sera pas seulement un élan d'occasion mais la première contribution d'une série, — en d'autres termes, le commencement d'une politique permanente de tributs. Certes, M. Borden ne s'est pas exprimé en ces termes mêmes mais tout son discours tendait irrésistiblement vers cette conclusion — conclusion, qui, du reste s'imposait à tout homme intelligent avant même qu'il eût parlé. Ce ne fût que sous les coups de pointe répétés de Sir Wilfrid Laurier que le leader de la coalition nationaliste-tory a fini par se vendre. Le brillant discours de Sir Wilfrid Laurier fut la pièce de résistance de la fin du débat; on ne remarquait plus, par ailleurs, l'effervescence d'idées qui régnait dans les premières discussions. L'heure était très avancée quand le chef de l'opposition se leva, mais jamais il ne montra plus d'entrain. Sir Wilfrid établit clairement qu'en s'opposant à cette politique de tributs les libéraux se basaient sur leurs droits comme sujets canadiens et sur leurs devoirs comme sujets britanniques. Il prouva surabondamment en s'appuyant sur les déclarations des hommes d'état de la Grande-Bretagne que la flotte britannique n'avait jamais eu une telle supériorité qu'aujourd'hui et il condamna la contribution comme absolument inutile, comme un cadeau dont l'Angleterre n'avait nul besoin. En fait, déclara-t-il, l'idée même nous a été soumise sous de faux prétextes puisque le message mis dans la bouche de son Altesse Royale, le Gouverneur Général, nous parlait d'une urgence qui ne reposait sur rien de fondé ainsi que l'a démontré le fameux mémoire lui-même; quant à ces renseignements importants et secrets auxquels les conservateurs ont fait allusion Sir Wilfrid affirma qu'il n'en était rien car les hommes d'Etat britanniques n'ont pas l'habitude de dire une chose en public et le contraire en secret."

Quant à la chimère du péril allemand, Sir Wilfrid en démontra l'absurdité en s'appuyant sur les déclarations des hommes d'Etat allemand et britanniques. 'Nest-il pas absurde," dit-il, "de s'imaginer que le Canada ajoutera au prestige de l'Empire par une contribution, et veut-on nous faire croire que les forces navales de la Grande-Bretagne ont un besoin impérieux d'être renforcées?"

Continuant Sir Wilfrid flétrit dans des termes vigoureux la coalition des nationalistes et des tories, et surtout l'entrée des trois chefs au cabinet ministériel, un spectacle à faire pleurer les anges. Parlant des ministres nationalistes: "On peut, dit-il, remplir l'estomac d'un léopard, mais on ne change pas la couleur de ses taches."

Sir Wilfrid vit dans la demande que M. Borden avait faite pour obtenir une voix délibérante dans le règlement des questions de paix ou de guerre la preuve que la politique de contribution deviendrait permanente, opinion que M. Ames avait fait encore ressortir avec ses idées de fédération impériale.

Tout nous prouve, déclara Sir Wilfrid qu'on se propose d'instituer un tribut naval régulier. Cette innovation s'écarte radicalement de toutes les politiques qui ont été suivies depuis la Confédération. Elle exige donc un appel au peuple.

"Il n'y a pas d'urgence déclara-t-il, et nous pouvons fort bien avoir cet appel au peuple, qui règlerait une fois pour toutes la question de savoir si nous devons persister dans le sentier tracé par les pères de la Confédération, ou si nous devons revenir entièrement sur nos traces."

En concluant, Sir Wilfrid exposa d'une façon claire et précise la politique libérale. Nous, du parti libéral, alors que nous avions à l'introduction du programme naval libéral la direction des affaires publiques nous avons été dénoncés comme séparatiste dans une section du pays, comme jingoes dans une autre section, mais jamais ces attaques ne nous ont fait reculer. Nous sommes restés fidèles à nos principes dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Nous avons été attaqués et nous avons été vaincus mais nous ne voyons aucune raison pour que nous changions un seul point de la politique que nous avons adopté alors. Nons continuons notre route comme le navire au milieu de l'océan qui, battu de la tempête, des vents et de toute la fureur des éléments déchaînés continue malgré tout à fendre les eaux en s'avançant vers le port, et notre port est l'unité impériale basée sur l'autonomie locale.

Il y eut à la fin du discours de Sir Wilfrid Laurier une explosion d'enthousiasme que les conservateurs essayèrent en vain d'égaler lorsque M. Borden se leva pour répondre. Le discours du premier ministre fut singulier de toutes façons. C'était plutôt un plaidoyer spécial que la déclaration d'un homme d'Etat sur une question de politique nationale. Mais il était surtout remarquable par le fait qu'il reconnaissait franchement l'idée d'un empire et d'une marine, toujours cette vieille idée tory d'un empire et d'un tribut. M. Borden évita avec soin les questions auxquelles il aurait dû répondre mais il se donna beaucoup de peine pour essayer de faire croire que les divers amendements présentés par les libéraux avait une tout autre signification que celle que la Chambre leur reconnaissait. Puis, jonglant avec les chifffres d'une manière qui aurait fait honneur à l'honorable M. Foster lui-même, le premier ministre essaya de démontrer que les deux escadres proposées par Sir Wilfrid coûteraient au pays $150,000,000. Il réussit à surpasser dans cet effort les tours de force financiers les plus fantastiques de ses partisans. Mais il donna clairement à entendre qu'il pense qu'une marine canadienne coûterait beaucoup trop cher et qu'il préfère la politique commode du tribut permanent. Et pour insister encore là-dessus il prétendit qu'il faudrait de deux à vingt-quatre ans pour exercer les diverses catégories d'hommes et d'officiers nécessaires à une marine canadienne.

Mais une chose bien claire se dégage de tout ce fatras: c'est que M. Borden redoute une élection qui l'obligerait à en appeler à un peuple bien renseigné aujourd'hui sur la cause principale de cette politique de tribut, nous voulons dire l'alliance nationaliste-tory pour l'âmour de laquelle il essaie aujourd'hui de forcer le peuple canadien à payer un tribut de 35,000,000 et à se remettre en tutelle.

Il y eut trois votes sur l'amendement et la motion principale, l'amendement de M. Guilbault, — un nationaliste, — demandant un plébiscite fut repoussé par 187 voix contre 11. L'amendement de M. Turriff qui demandait une redistribution et une élection sur la question navale, provoqua un vote de parti, sauf 4 nationalistes qui votèrent en sa faveur. Le vote final sur la motion de M. Borden pour une deuxième lecture donna la majorité la plus faible que le gouvernement ait encore enregistrée sur la question navale, 30 seulement. Tous les libéraux votèrent contre, à l'exception du colonel McLean, et de 7 nationalistes; les autres nationalistes votèrent avec le gouvernement. Le décompte final donne 114-84. Cette réduction dans la majorité du gouvernement fut accueillie par des applaudissements enthousiastes de l'élément libéral.

"La volte-face de M. Borden"

On vient de publier une lettre de l'hon. W. L. Mackenzie King qui définit clairement l'état actuel des choses en ce qui concerne le débat naval. M. King compare la première déclaration de M. Borden que "Tous les Canadiens en voyant ces navires ou en entendant parler, sauront que c'est un don auquel ils ont participé" à cette deuxième déclaration en date du 13 février: "Ce n'est pas notre intention que ces navires cessent d'appartenir au peuple canadien ou au gouvernement canadien, nous voulons au contraire qu'ils restent la propriété du peuple canadien."

Mais comme ces navires doivent être les plus grands et les plus forts de l'univers, M. King fait remarquer qu'ils seraient tenus naturellement au point où le danger est le plus grand tant que la Grande-Bretagne aurait la main dessus.

En ces quelques mots il précise le nouveau problème:

"Quelle doit être la nature de ces navires? Si nous nous servons des paroles mêmes de M. Borden dans son discours du 5 décembre: "Ces trois navires seront les plus puissants du monde. Qu'est-ce que cela signifie? Que le Canada, ce jeune pays manufacturier, qui, d'après M. Borden et ses partisans n'est pas encore une nation suffisamment formée pour construire, contrôler et diriger une escadre à elle, va soudain devenir propriétaire des trois navires les plus puissants du monde.

Mais la propriété et l'objet que l'on possède ne vont pas l'un sans l'autre. Ces navires doivent porter des noms canadiens. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que le Canada devient du coup un participant important dans les conflits du vieux monde. Est-ce ce que désirent les Canadiens? S'il faut construire des navires, mieux vaut mille fois pour l'Empire britannique, l'Angleterre et le Canada, les donner purement et simplement; il vaudrait encore mieux que les $35,000,000 fussent remis sans conditions au gouvernement britannique que de mettre le Canada dans une fausse position par une propriété incomplète que de le laisser encourir une nouvelle responsabilité tandis que le droit e l'exercer lui est enlevé pour être remis en d'autres mains.

Une compagnie au capital de $20,000,000 vient d'être constituée à Toronto pour former un trust des principales compagnies de gaz du Canada.

SS. Pie X, qui était malade depuis quelques jours, est en pleine voie de rétablissement. Les audiences publiques seront reprises dans quelques jours.

ON DEMANDE un instituteur pour l'école de Big Fish Lake, District No 1494, doit avoir diplôme de deuxième ou de troisième classe et connaître le français; devra assumer ses fonctions le 1er mai. Donner références et faire connaître expérience et salaire demandé en écrivant à Wm. C. Smith, Sec.-Trés., Lafond, Alta. 20—3

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme C. H. Bélanger sont de retour du Sud de la Californie où ils ont passé les mois d'hiver.

* * *

MM. J. Brabant, employé de la Cie de la Baie d'Hudson, M. Bertrand et Wadleigh sont de retour du nord.

* * *

M. T. Blouin, venant du Massachusetts est arrivé jeudi dernier pour s'établir à Edmonton.

* * *

ON DEMANDE un tailleur expérimenté au Parisian Dye Works, 114 Elizabeth Street.

* * *

M. S. Denis, gérant de l'hôtel North Edmonton, doit partir cette semaine pour aller passer quelques mois en Bretagne, son pays natal; il sera de retour au cours de l'été.

* * *

Une nouvelle paroisse

On nous apprend que la nouvelle paroisse de l'Ouest d'Edmonton, St-François-Xavier, vient d'être constituée définitivement; une petite chapelle provisoire y a été construite. La paroisse est sous la direction du R. P. Hudon, S.J.

* * *

M. E. Cloutier, correspondant du "Courrier de l'Ouest" à St-Paul, est en voyage d'affaires à la capitale.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme R. A. Blais, épouse du gérant du Bureau de Colonisation, qui a été gravement malade, est en bonne voie de rétablissement.

* * *

M. J. Eug. Garneau, de la maison Desparois, Garneau et Cie, de Montréal, doit arriver prochainement dans notre ville avec un important assortiment de fourrures et chapeaux.

L'achèvement du pont sera retardé

L'achèvement du grand pont à niveau sera retardé de deux à trois mois par suite du glissement de deux piliers situés sur la rive nord. On devra faire sauter ces piliers à la dynamite puis creuser des fondations nouvelles de 25 pieds plus profondes que les anciennes.

ELM PARK

Notre vente de charité pour le lundi et le mardi de Pâques, au profit de notre modeste église St-Edmond, s'annonce bien. Nous avons déjà reçu des grands magasins de la capitale quantité d'objets de valeur qui se vendront, j'en suis sûr, comme par enchantement.

Nous sommes ravis du bon accueil que l'on a fait partout à nos dames quêteuses, et c'est de grand coeur, chers compatriotes que nous vous disons merci. Nous avons pu admirer, une fois de plus combien votre charité est grande et compatissante. Elle n'a point de bornes, elle s'étend à toutes les misères. Le coeur du Canadien-français est vaste comme l'univers, il embrasse toutes les bonnes oeuvres, il est dévoué et prêt à tous les sacrifices, surtout lorsqu'il s'agit de venir en aide aux malheureux. Nous adressons aussi un chaleureux merci aux catholiques anglais et irlandais qui ont bien voulu nous donner une aumône et même à nos frères séparés, les protestants, qui nous ont si bien reçu partout où nous nous sommes présentés.

Nos deux gracieuses demoiselles qui travaillent pour la popularité, se font une guerre acharnée, mais rassurez-vous, elles n'en viendront pas aux mains. Elles rivalisent de zèle et d'entrain pour savoir quelle est celle qui remportera le premier prix, lequel consiste en un superbe tour de cou en or avec une belle croix également en or. Le deuxième prix est aussi un tour de cou avec bijou orné de pierres précieuses.

Le mercredi de Pâques, une messe sera dite en la petite église St-Edmond, aux intentions de toutes les personnes qui nous auront donné quelque chose pour notre vente de charité, ne fusse qu'un objet de peu de valeur.

UNE ASSOCIATION DE CHARITE A ST-PAUL

On nous prie d'annoncer que les dames de St-Paul, Alta, viennent de fonder une association de charité pour venir en aide aux pauvres et aux malades de la région.

Mmes M. Duquette, Thibaudeau, E. B. Racicot et J. Brady ont été respectivement choisies comme présidente, vice-présidente, trésorière et secrétaire de la nouvelle association.

Une soirée de réception avec partie de cartes a été préparée pour le 25 mars dans le but de constituer par la recette le premier fonds de cette association; une invitation pressante d'assister à cette soirée est envoyée à toutes et à tous.

Nous sommes certains que la charitable population de St-Paul se fera un devoir de contribuer à constituer une source de revenus à cette association afin de lui permettre d'effectuer dans la région un travail effectif.

ST-PAUL, ALTA

De notre correspondant particulier.

Les transactions de terrains sont de plus en plus actives à St-Paul.

Au nombre des plus importantes nous signalerons l'achat par notre député, l'hon. P. Ed. Lessard, de 80 acres situées à l'ouest de la rue principale; le prix payé a été de $100 l'acre. M. Albert Poirier a vendu son homestead, 160 acres, à des personnes d'Edmonton, pour $6,400.

D'autre part une compagnie vient d'être formée à la capitale sous le nom de "St-Paul Land Co."; cette compagnie a immédiatement fait l'acquisition de plus de 150 lots situés au centre du village. Nous savons que cette compagnie est formée d'hommes compétents sous tous rapports et particulièrement des financiers expérimentés. Il n'y a aucun doute que cette nouvelle compagnie, à l'exemple de celle de Montréal fera des affaires importantes pour St-Paul d'ici au printemps.

Le plus grand nombre de ventes est toujours effectué par l'entremise du bureau d'immeubles Joly et Cloutier.

* * *

La Chambre de Commerce se propose d'envoyer une délégation auprès de l'hon. Sifton pour l'entretenir de la question de la voie ferrée; cette délégation, qui présentera au gouvernement provincial une pétition signée par tous les habitants du district de Pakan, sera composée de MM. Duquette, maire; H. Montambault et Ernest Cloutier, secrétaire de la Chambre de Commerce. Cette association prépare actuellement un important programme de publicité.

Le conseil de ville, à la dernière réunion, a choisi comme secrétaire M. Sylvestre Cyr. Le conseil a également préparé le programme des améliorations pour 1913.

Dans tout le village la construction a repris avec activité. Les édifices de la Banque d'Hochelaga et du bureau de MM. Joly et Cloutier seront terminés dans quelques jours. Des contrats pour la construction de nouveaux édifices ont été donnés notamment par MM. Chauvin, Ed. Brosseau, St-Paul Mercantile Co. etc.

Durant les deux prochaines semaines 500,000 pieds de bois de construction seront amenés au village pour les travaux du printemps.

—M. Alex Garneau est arrivé avec sa famille, de retour des Etats-Unis, après une absence de quelques jours.

—Sont de passage à Edmonton cette semaine, venant de St-Paul, Alta: MM. P. Chauvin, Arthur et Albert Poirier et Léonard.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

Le bureau d'éducation des Etats-Unis vient de publier un bulletin sur les langues modernes. Dans cette publication il est question du français que les missionnaires catholiques furent les premiers à enseigner en Amérique. Le Dr Handschin, l'auteur de ce bulletin, raconte que bien avant l'installation des colonies anglaises, les pères jésuites français avaient commencé leur oeuvre de civilisation dans les vallées du St-Laurent et du Missisipi. Le français fut enseigné en Louisiane par les religieuses Uursulines, qui vinrent de Rouen, en 1727. Dans leur couvent, elles semblaient prévoir les exigences actuelles en insistant que l'étude du français et de l'anglais se fasse non seulement "en théorie, mais aussi en pratique, et que les élèves soient tenus de converser tous les jours dans les deux langues."

Les premières académies de la Nouvelle-Angleterre enseignaient aussi le français, souvent comme une étude spéciale moyennant un supplément. Les premiers séminaires de l'Ohio, surtout ceux réservés aux jeunes filles, portaient sur leur programme l'étude de cette langue.

Le français fut enseigné par intermittence jusqu'en 1780. Depuis cette époque il n'a cessé de faire partie du programme des universités.

De nos jours l'étude s'en est beaucoup plus répandue.

Plus de cent mille étudiants dans tous les Etats-Unis, l'étudient. Dans les écoles élémentaires, à part toutefois en Louisiane, il n'est enseigné que sur une petite échelle.